



MISSION LOCALE
NORD-MEUSIEN



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Pour l'insertion sociale et professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans

Sommaire

Rapport Moral 2016.....	5
Les Missions Locales en Région Grand Est et Lorraine.....	9
Le territoire de la Mission Locale du Nord Meusien	10
Influence territoriale de nos permanences « Notre action sur les territoires »	12
Les ressources humaines et la gouvernance.....	17
Organigramme	18
Membres du Conseil d'Administration	19
Activité Générale	21
Le public accueilli à la Mission Locale en 2016.....	22
Modalités d'accompagnement des jeunes en suivi	31
Les mesures d'accompagnement renforcé	57
Perspectives 2017	64
Quelques articles de presse	66

Rapport Moral 2016

Une offre de service élargie et le souci d'un véritable maillage territorial

C'est la 3^{ème} fois que j'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Nord Meusien. Ce rendez-vous incontournable et statutaire nous permet, au nom du Conseil d'Administration, de détailler les actions initiées en 2016, lesquelles auront nécessité un engagement à la hauteur de ce qui est légitimement attendu par ceux qui nous délèguent la mission de service publique d'insertion et d'accès à l'emploi des 16 – 25 ans.

Pour ce faire, il était indispensable de faire vivre notre Conseil d'Administration en sollicitant de nouveaux membres, riches de leur expérience et de l'intérêt qu'ils portent à notre action. En 2016, cet objectif aura été atteint, en accueillant notamment Madame Marie Christine PROT et Monsieur Dominique DRENERI au sein des nôtres. Je profite de cette occasion, pour les remercier de leur engagement. Une Mission Locale n'est pas à proprement parler une association comme les autres. En effet, ses statuts et la répartition de ses membres en 4 collèges distincts comprenant à la fois les parlementaires et les représentants des collectivités territoriales, les administrations et organismes publics, les partenaires économiques et sociaux, les organisations ou associations ainsi que les personnes qualifiées œuvrant sur les problèmes d'insertion sociale des jeunes, favorisent un l'émergence d'un Conseil d'Administration dense et riche d'expériences qu'il nous faut mettre réellement à profit de nos activités. C'est dans cet objectif et pour la réussite de nos jeunes, que nous devons nous attacher dans les mois à venir, à dynamiser d'avantage cet organe de gouvernance, en accueillant de nouveaux membres tout en nous assurant de l'engagement des organisations qu'ils représentent.

Comme l'année passée, nous avons en 2016, poursuivi notre stratégie d'innovation permanente et d'élargissement de l'offre de service. Nous avons maintenu ce cap en dépit d'une réalité financière à la fois saine et fragile. Cela nécessite une gestion rigoureuse du décalage entre le versement des fonds nécessaire à la mise en place d'actions d'insertion et une trésorerie de début d'année chaque fois limitée. À ce titre, il convient de saluer la disponibilité et l'écoute de notre partenaire financier, le Crédit Mutuel.

Le bilan financier qui va vous être présenté par le Trésorier est de nature à rassurer. Il présente en effet des comptes redressés avec un résultat comptable 2016 excédentaire permettant le remplacement indispensable d'un matériel informatique devenu obsolète et l'embauche de nouveaux personnels (équipe renforcée : GJ et Territoires).

Cela ne doit pas pour autant masquer les incertitudes qui planent sur notre activité, au premier rang desquelles figure le désengagement de l'Etat et la baisse de 58 % du financement dédié à l'accompagnement des Emplois d'Avenir annoncée en milieu d'année. Ce qui vous le comprendrez, rend l'exercice de construction d'un Budget Prévisionnel particulièrement délicat.

Pour autant, le rôle de notre organisation n'est pas de se replier sur elle-même en s'apitoyant sur des difficultés de financement, mais bien de s'adapter à l'environnement et aux questions d'emploi et d'insertion des jeunes du Nord Meusien. En cela, notre engagement dans le dispositif *Garantie Jeunes* dès le 30 Août 2016, alors qu'il ne s'agissait encore que d'un dispositif expérimental, aura été le témoin de notre volonté de développement. Ainsi, nous avons au cours des derniers mois de l'année, reçu 42 jeunes issus du Nord du Département pour atteindre un nombre de 115 accueils en 2017.

Ce projet ambitieux aura nécessité le recrutement de personnels qualifiés en formation et en insertion et de personnels administratifs. C'est aussi à l'aide d'un réseau et d'un partenariat efficace sur notre territoire que nous avons pu rénover et investir dans des locaux parfaitement adaptés à nos besoins. Pour cela il me faut saluer l'action du Président du Grand Verdun pour son dynamisme et son engagement à nos côtés, tout comme la réactivité des CCAS dans la prise en compte de problématiques nouvelles nées des accompagnements d'un public souvent précarisé.

Ce dispositif ambitieux, alternant accompagnement renforcé, stages en entreprise et rémunération pendant une année donne déjà de premiers résultats qui sont de nature à nous encourager. C'est en effet grâce aux partenariats de nombreux entrepreneurs et artisans que plusieurs de nos jeunes ont d'ores et déjà repris pied dans le monde du travail et pour certains signés des contrats d'engagement dans l'emploi.

L'un des axes forts de la Mission Locale du Nord Meusien réside dans son action sur les territoires et là aussi, les résultats sont à la hauteur de nos attentes. Ainsi, le travail effectué par l'équipe territoriale composée de 3 salariés a été important et porte ses fruits. Il se traduit par une augmentation significative du nombre d'entretiens, du nombre de nouveaux accueils, d'actions collectives, d'entrées en formation, d'entrées en chantier d'insertion et en emploi, de relations partenariales développées. La qualité de ce travail et l'implication des conseillers est à juste titre, reconnue des partenaires locaux.

Pour garantir ce maillage du Nord Meusien où la mobilité reste un problème persistant, nous sollicitons la contribution des collectivités territoriales hauteur d'un 1 Euro par habitant. Je vous proposerai tout à l'heure de reconduire ce montant à l'identique, soucieux que nous devons être des contraintes financières qui s'imposent à tous. Si cette contribution reste modeste, elle représente cependant près de 10% du budget annuel de la Mission Locale et conditionne le maintien des moyens mis à disposition des permanences délocalisées. La fusion récente de la plupart des collectivités territoriales nous a conduit, le Directeur et moi-même, à rencontrer de nombreux élus pour expliquer et détailler l'offre de service de la Mission Locale tout en répondant aux besoins spécifiques de chacun des secteurs couverts. J'ai aujourd'hui la satisfaction de constater que la très grande majorité de ces collectivités nous ont renouvelé leur confiance en confirmant leur engagement à nos côtés. Nous

sommes encore en attente de la décision de la Communauté de Commune du Val de Meuse, qui devrait je l'espère, être prise dans les tous prochains jours. Je reste cependant confiant dans le choix de ses élus qui auront sans doute à cœur de garantir une égalité de service à leur jeunesse, en matière d'insertion et d'accès à l'emploi. Leur adhésion permettrait alors d'associer la totalité des collectivités territoriales du Nord Meusien, ce qui serait une première ...

Dans ce rapport moral, j'ai souvent fait allusion à l'offre de service de la Mission Locale du Nord Meusien. Pour que cela soit parlant et donne une réalité à ce qui peut être proposé à nos jeunes, laissez-moi vous présenter une liste non exhaustive des nouveaux projets qui ont vu ou verront le jour en 2017 :

- **Agence Régional de Santé** : développement d'interventions extérieures auprès des groupes « Garantie Jeunes » pour aider l'équipe sur des situations très complexes : Quatre besoins essentiels à couvrir pour l'accompagnement vers la santé : Mal être psychologique (Maison des Adolescents), Absence ou faible suivi médical (Convention CARSAT-CMP et CPAM), Situation de violence subie (CIDFF), Soutien aux professionnels accompagnants (Intervenant spécialisé en analyse de pratiques),
- **Contrat de ville** : « Bourse au permis citoyens pour les jeunes issus des quartiers politique de la ville »
- **Fonds Leader Pays de Verdun** : Cette subvention doit permettre un investissement important pour la GJ pour le développement de l'apprentissage des usages du numérique.
- **Renforcement de le l'offre et de l'accès au contrat d'apprentissage** : nomment par le soutien de l'ANRU Innovation pour la jeunesse portée par le Grand Verdun (subvention permettant de sursoir à la disparition d'un financement état et permettant d'aller plus loin dans le développement).

En conclusion, si l'année 2016 a été riche, 2017 est à n'en pas douter, une année à forts enjeux.

Des enjeux forts pour la jeunesse et une Mission Locale qui se réinvente continuellement. Tout ceci se joue dans un contexte national et régional incertain ponctué de réformes territoriales et du renouvellement de la représentation Nationale. Alors à n'en pas douter c'est sur la spécificité et l'authenticité de notre territoire que nous devons nous appuyer, sur la capacité que nous avons dans le Nord Meusien à grouper nos énergies au bénéfice de notre jeunesse.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous, à l'image des salariés de la Mission Locale et de leur Directeur Benoit Palisson que je tiens à remercier pour la qualité de son travail et de notre collaboration.

Je vous remercie pour votre écoute attentive et votre patience.

Le Président de la Mission Locale du Nord Meusien,
Philippe COLAUTTI

Les Missions Locales en Région Grand Est et Lorraine

43 Missions Locales sur l'ensemble de la région Grand Est

18 Missions Locales en Lorraine

En Lorraine, ce sont :

- plus de 45 100 jeunes lorrains suivis par les Missions Locales
- 408 salariés pour 380 équivalents temps plein
- 240 lieux d'accueil

(Chiffres 2015)

Les Missions Locales de Lorraine



Le territoire de la Mission Locale du Nord Meusien

Le territoire du Nord Meusien

Superficie : 2828.6 km²

Population (2013) : 86 288¹, soit 1,6 % de la population du Grand Est

Densité de population : 30,5 hab/km²

Part des jeunes de 15-25 ans : 11,2 %

Solde migratoire négatif entre 2008 et 2013 : -0,3 %

Nombre de Demandeur d'emploi (Cat A) fin 2015 : 4 338

Nombre de Demandeur d'emploi (Cat ABC) fin 2015: 6 429² (1,4 % des demandeurs du Grand Est)

Part des demandeurs d'emploi de – 26 ans : 21,8 %³

La Mission Locale sur son territoire

Zone d'existence : arrondissement de Verdun (Nord Meusien)

Communes couvertes par la mission locale : 255

Siège : Verdun

Les permanences (cf. carte page 9) :

Stenay, Montmédy, Damvillers, Les Islettes, Clermont en Argonne, Boulogny, Spincourt, Etain, Fresnes en Woëvre

Codecom adhérentes à la Mission Locale :

Clermont en Argonne, Varennes/Montfaucon, Damvillers, Stenay, Etain, Fresnes en Woëvre, Charny, Souilly, Spincourt, Grand Verdun.

Communes adhérentes à titre individuel :

Commune de Boulogny

(commune adhérente à titre individuelle car faisant partie d'une Codecom en 54)

Codecom non adhérentes : Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue, et Val Dunois

¹ Source : INSEE - Recensements - Exploitation complémentaire 1999 - Recensements annuels de la population / Réalisation : Lorraine Parcours Métiers - Tableau de bord territorial

² Source : Lorraine Parcours Métiers – Portraits de territoire

³ Source : Lorraine Parcours Métiers – Portraits de territoire



Communauté de communes non-adhérentes :

- Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue
- Val Dunois

Influence territoriale de nos permanences « Notre action sur les territoires »

Il y a deux ans, nous avons étudié l'aire d'influence de nos permanences afin de savoir si le territoire était bien couvert. Cette étude nous avait montré que nos différentes permanences étaient bien implantées puisque cette implantation correspondait à la zone géographique d'origine des jeunes se rendant dans les différents lieux.

Toutefois, nous avons conscience que si notre implantation était bonne, la fréquence de notre présence restait à développer. Face à un budget de fonctionnement insuffisant, il nous était cependant difficile de faire plus.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé de répondre à un appel à projet du Fond Social Européen, axé sur une présence territoriale accrue. C'est ainsi qu'est né le programme « En action sur les territoires » via le projet « Jeunes et Ruralité ».

Aussi, en 2016, une nouvelle organisation est en place à la Mission Locale, avec 3 changements majeurs qui traduisent notre nouvelle action sur les territoires :

- Des conseillers assurent des permanences d'accueil sans rendez-vous (physiquement et par téléphone) tous les après-midi. Chaque jeune peut donc avoir immédiatement une première réponse à son questionnement et sa problématique,
- Une équipe spécialement dédiée aux territoires ruraux a été constituée et renforcée, afin de permettre une meilleure connaissance de son territoire et une plus grande présence.
- Une offre de service élargie, notamment par la création d'actions collectives qui permet une meilleure mobilisation du public ; et ceci sur l'ensemble du territoire (Atelier Recherche d'Emploi, atelier « clés de l'entreprise », atelier Mobilité, atelier Apprentissage).

Le soutien du Fond Social Européen, sensible à la volonté de lutter contre les inégalités d'offres de service à destination des jeunes ruraux, nous permet aujourd'hui d'être plus ambitieux sur les territoires en offrant plus de proximité.

Ce qui s'est traduit par :

- Un renforcement de l'équipe territoriale par l'embauche d'un conseiller supplémentaire
- Une augmentation du taux de présence de la ML sur les territoires, plages d'accueil sans rendez-vous sur certaines permanences (Etain et Stenay)
- La mise en place d'ateliers collectifs sur les territoires (Atelier de recherche d'emploi, atelier d'orientation, atelier mobilité...)
- Des rencontres régulières de suivi avec les partenaires locaux (Travailleurs sociaux, Chantiers d'insertion, Centres sociaux et culturels, Pôle emploi, MDE, élus...)

Résultats : chiffres clés

Des résultats à hauteurs de nos attentes

Le travail effectué par l'équipe territoriale a été important et porte ses fruits : augmentation importante du nombre d'entretiens, du nombre de nouveaux accueils, d'actions collectives, d'entrées en formation, d'entrées en Chantier d'insertion et en emploi, des relations partenariales développées.

La qualité du travail et l'implication des conseillers sont reconnus des partenaires locaux
Notre action sur les territoires est aujourd'hui au niveau des besoins des jeunes locaux.

Le soutien du Fond Social Européen nous a notamment permis de proposer un accompagnement renforcé pour 201 jeunes des territoires ruraux (parmi les 1247 jeunes en contact). Cet accompagnement renforcé dispensé sur une année, nous permet aujourd'hui de montrer que des moyens supplémentaires peuvent nettement influencer sur les résultats et l'insertion des jeunes.

Les premiers résultats de cet accompagnement nous encouragent à poursuivre nos efforts.

1. Nombre de jeunes en accompagnement renforcé :

- **201**
- Dont 49% de femmes et 51 % d'hommes

2. Nombre de jeunes accueillis pour la première fois :

- **43**

Notre présence renforcée sur les permanences nous a permis d'accueillir **21 % de nouveaux jeunes**

3. Répartitions de sorties positives :

- Emploi durable : 34
- Emploi non durable : 39
- Formation développement de compétences : 15
- Formation Qualifiante : 14

Soit plus de **50 % de sorties dynamiques**

4. Nombre de communes

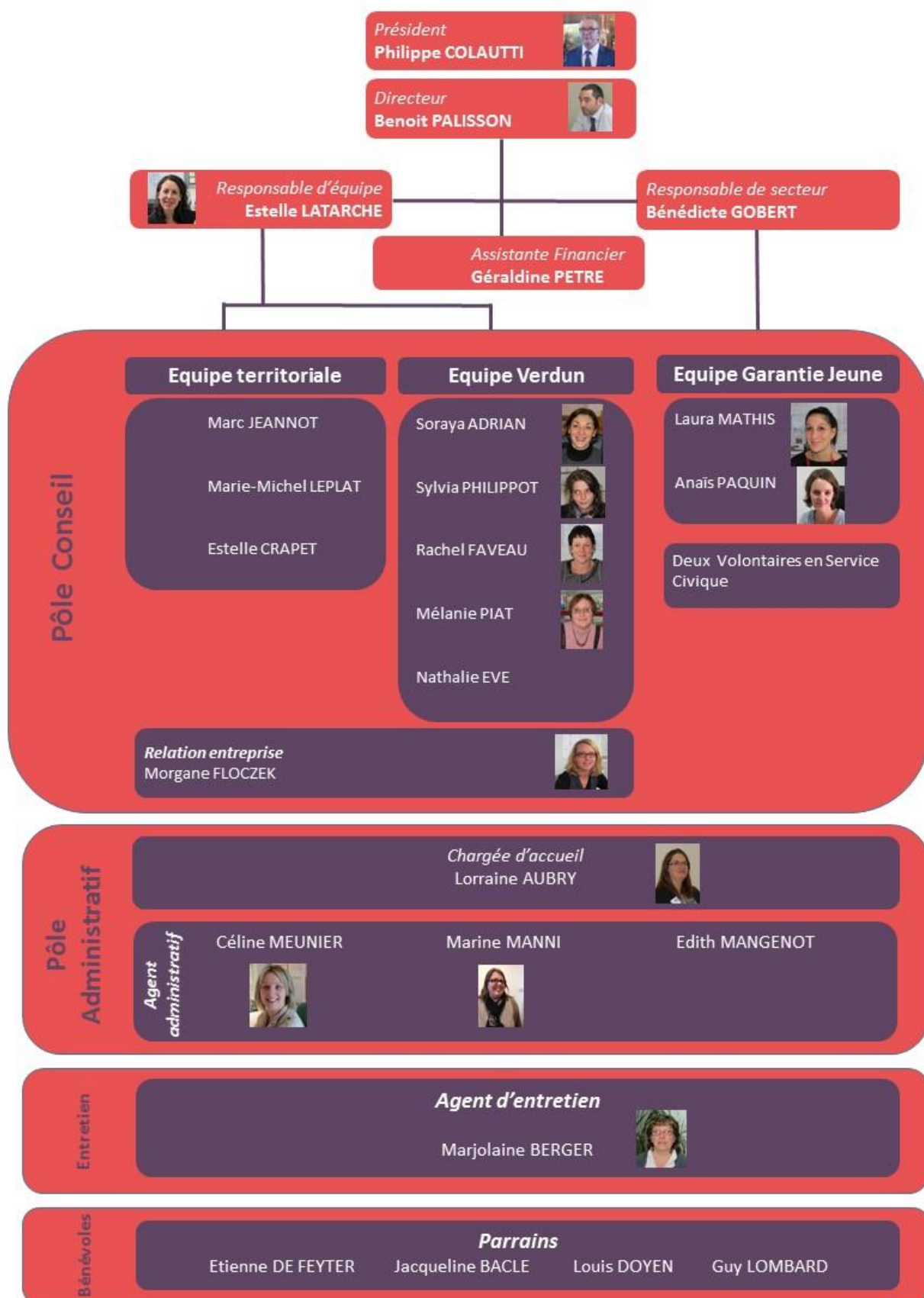
Des jeunes issus de 72 communes

Commune	Femmes	Hommes	Total
Amel-sur-l'Étang		1	1
Aubréville	1		1
Azannes-et-Soumazannes	1		1
Bazeilles-sur-Othain	1	2	3
Belleville-sur-Meuse	1	1	2
Billy-sous-Mangiennes		1	1
Bonzée		1	1
Boulogny	6	8	14
Bréhéville	1		1
Buzy-Darmont	2	2	4
Chauvency-Saint-Hubert	1	1	2
Chauvency-le-Château		1	1
Châtillon-sous-les-Côtes		1	1
Clermont-en-Argonne	3	5	8
Consenvoye	1		1
Damvillers		2	2
Dannevoux	1		1
Dombasle-en-Argonne		1	1
Dommary-Baroncourt	2	2	4
Doncourt-aux-Templiers		1	1
Doulcon	1		1
Dun-sur-Meuse	1	2	3
Eix	1		1
Fresnes-en-Woëvre		1	1
Futeau	1		1
Grimaucourt-en-Woëvre		1	1
Hannonville-sous-les-Côtes	2		2
Harville		1	1
Hennemont	1	1	2
Herbeuville	1		1
Herméville-en-Woëvre		1	1
Jametz		1	1
Lacroix-sur-Meuse	1		1
Laneuville-sur-Meuse	1	2	3
Le Claon		1	1
Le Neufour	1		1
Les Islettes	2	3	5
Liny-devant-Dun	1	2	3
Lissey	1		1

Commune	Femmes	Hommes	Total
Loison		3	3
Luzy-Saint-Martin	1		1
Marchéville-en-Woëvre		1	1
Marville	2	2	4
Milly-sur-Bradon	1	1	2
Montigny-devant-Sassey	1		1
Montmédy	3	3	6
Mouilly		1	1
Mouzay	2	2	4
Nouillonpont	1		1
Olizy-sur-Chiers	1		1
Pillon	1		1
Remoiville	1		1
Romagne-sous-Montfaucon	1		1
Rouvres-en-Woëvre	2		2
Saint-Jean-lès-Buzy	1		1
Saint-Laurent-sur-Othain		1	1
Sivry-sur-Meuse	1	1	2
Spincourt	2	1	3
Stenay	17	15	32
Thillot		1	1
Thonne-la-Long	1		1
Tronville-en-Barrois	1		1
Verdun	7	4	11
Verneuil-Petit	1		1
Villers-sous-Pareid		1	1
Villécloye	1		1
Vilosnes-Haraumont	1	1	2
Warcq	1	1	2
Wavrille	2		2
Woël	1	1	2
Écurey-en-Verdunois	1		1
Étain	7	16	23
Éton	1		1
Total général	99	102	201

Les ressources humaines et la gouvernance

Organigramme



Membres du Conseil d'Administration

Collège 1 : « Collège des Elus »

- Monsieur LONGUET Gérard : Sénateur de la Meuse
- Monsieur Jean Louis DUMONT : Député
- Monsieur Pierre REGENT : Conseiller Régional
- Madame Dominique AARNINK : Conseillère Départemental
- Madame Marie-Jeanne DUMONT : Conseillère Départemental
- Monsieur Jérôme DUMONT : Conseiller Départemental
- Monsieur Stéphan PERRIN : Conseillère Départemental
- Madame Régine MUNERELLE : Conseillère Départemental
- Monsieur Frédérique SERRE : Conseillère Départemental
- Monsieur Samuel HAZARD : Président de la Codecom du Grand Verdun
- Monsieur Sébastien JADOUL : Président de la Codecom du Centre ArgonneMeuse
- Monsieur Jean-Marie MISSLER : Président de la Codecom de Damvillers Spincourt
- Monsieur GUICHARD Daniel : Président de la Codecom de Stenay Val Dunois
- Monsieur JOYEUX Laurent : Président de la Codecom du canton de Fesnes
- Monsieur DIDRY Julien Président du Pays de Verdun
- Monsieur Serge NAHANT : Président de la Codecom Val de Meuse Voix Sacrée
- Monsieur Philippe GERARDY : Président de la Codecom du Pays d'Etain
- Monsieur Jean-Marie MISSLER : Président de la Codecom de Spincourt
- Monsieur Jean-Marie BRADFER : Président de la Codecom de Montmédy
- Monsieur Philippe COLAUTTI représentant mandaté de la Mairie de Verdun
- Madame Myriam KINTZINGER: Maire de Boulogny
- Monsieur André-Victor PITZ : Maire de Woël

Collège 2 : « Collège des administrations et organisme public ».

- Monsieur VIDON Benoit : Sous-préfet de la Meuse
- Madame WAMBECKE Olivier : DSDEN de la Meuse
- Monsieur LECERF Jean-Louis : Directeur de la DIRECCTE Meuse
- Monsieur DLÉVAQUE Laurent : DDCSPP de la MEUSE
- Monsieur CORBIN François : Directeur de Pôle Emploi Verdun
- Monsieur MANIERE Bruno : Directeur Territoriale de la PJJ
- Monsieur BOUCHARD François : Directeur Général des Services du Conseil Régional de Lorraine
- Monsieur HAROTTE Laurent : Direction de l'insertion du Conseil Départemental

Collège 3 : « Le Collège des partenaires économiques et sociaux ».

- Madame PROT Christine représentante de Monsieur HAZARD pour le CCAS de Verdun
- Monsieur DRENERI Dominique représentant la CAPEB

Collège 4 : « Le collège des Organisation ou Association et des personnes qualifiées ouvrant sur les problèmes d'insertion sociales des jeunes ».

- Monsieur BOISSIERE Robert : Président de l'ASCI d'Etain
- Monsieur CASAVECCHIA Jocelyne : Présidente de la Fédération des Centres Sociaux de la Meuse
- Monsieur MARQUET François : Conseiller en Formation Continue au GRETA Metz-Nancy
- Monsieur LECOEUR Stéphane : Directeur de l'Association Meusienne de Prévention

Le Bureau de la Mission Locale du Nord Meusien

- Président : Monsieur COLAUTTI Philippe
- Vice-présidente : Madame MUNERELLE Régine
- Trésorier : Monsieur MARQUET François
- Secrétaire : Monsieur CORBIN François
- Secrétaire adjoint : Madame PROT Christine

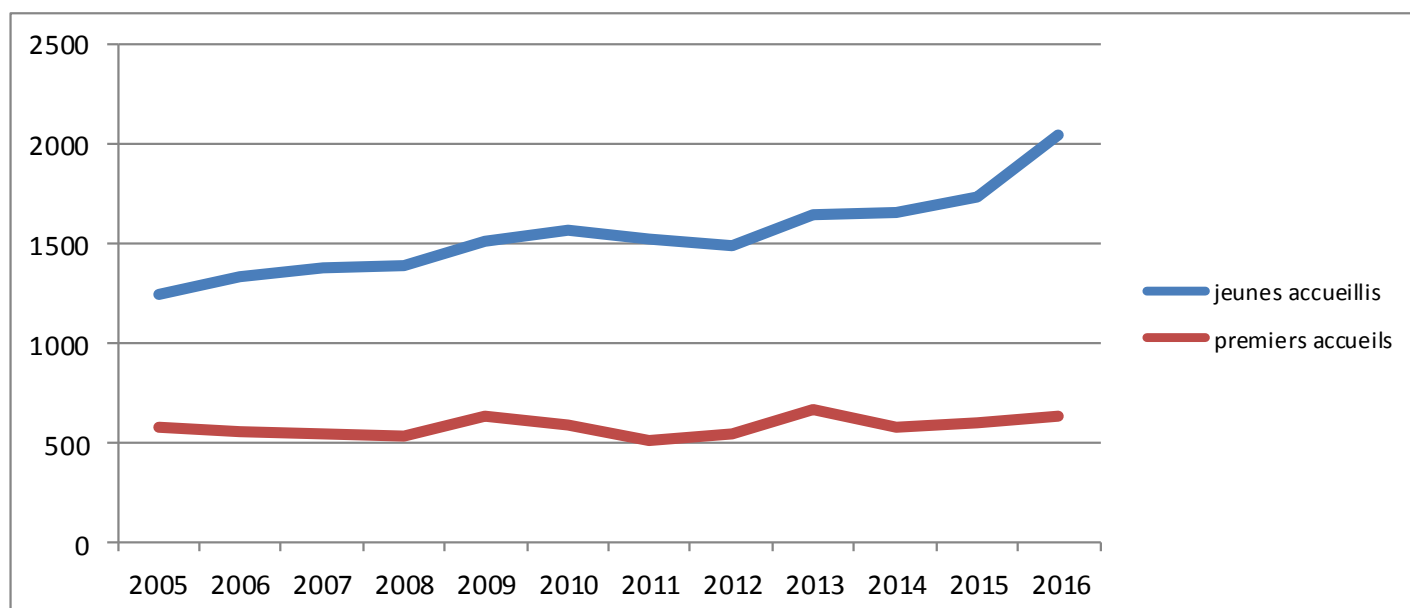
Autres membres constitutifs :

- Monsieur LECERF Jean-Louis
- Monsieur PITZ André-Victor Maire
- Monsieur PERRIN Stéphane
- Monsieur HAZARD Samuel

Activité Générale

Le public accueilli à la Mission Locale en 2016

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de jeunes accueillis	2045	1740	1658	1643	1494	1523	1568	1513	1 392	1 384	1 339
Dont 1 ^{ers} accueils	623	602	579	666	540	514	583	628	527	544	558
Dont jeunes déjà en contact	1422	1138	1079	977	954	1009	985	885	865	840	781
% année précédente	+17,5 %	+5 %	+1%	+10%	- 2 %	- 2,9%	+3,6%	+ 8%	+3%	+7,5%	+18%



2 045 jeunes suivis (+ 17,5%) dont 52,5 % H et 47,5% F
623 nouveaux (+ 3,5 %) dont 52% H et 48% F

En 2016, ce sont 2 045 jeunes qui ont été en contact avec la Mission Locale, pour 623 nouveaux accueils. Le nombre de jeunes poussant la porte de la Mission Locale pour la première fois en 2016, poursuit sa la hausse (+3,5 %) après déjà une année de hausse en 2015 (+4%).

Ce surcroît d'activité peut avoir plusieurs explications conjoncturelles mais il est important de noter que la nouvelle organisation qui a été mise en place a permis de mieux gérer le flux des demandes du public en diminuant les délais d'attente de rendez-vous et en développant des d'actions collectives. A cela il convient de noter que notre action sur les territoires (via un renforcement de notre présence) a également permis de toucher plus de jeunes sur nos lieux de permanence.

Ceci nous a ainsi permis de recevoir plus de jeunes tant sur le Grand Verdun que sur l'ensemble du territoire du Nord Meusien

L'augmentation du nombre de jeunes suivis au sein de la Mission Locale

+ 17,5 % en une année

Répartition des jeunes accueillis par intercommunalités

EPCI	Jeunes en contact	Part Jeunes en contact sur le Nord Meusien	Evolution en 1 an	Jeunes en 1er Accueil	Part Jeunes 1er Accueil sur le Nord Meusien
CC de Charny sur Meuse	143	7,0%	18,2%	39	6,3%
CC de la Région de Damvillers	45	2,2%	0,0%	14	2,2%
CC de Montfaucon - Varennes en Argonne	36	1,8%	-12,2%	7	1,1%
CC de Verdun	798	39,0%	23,7%	219	35,2%
CC du Canton de Fresnes en Woëvre	93	4,5%	19,2%	30	4,8%
CC du Centre Argonne	97	4,7%	10,2%	29	4,7%
CC du Pays de Montmédy	112	5,5%	28,7%	50	8,0%
CC du Pays de Spincourt	75	3,7%	27,1%	30	4,8%
CC du Pays de Stenay	147	7,2%	21,5%	44	7,1%
CC du Pays d'Etain	180	8,8%	17,6%	57	9,1%
CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	105	5,1%	12,9%	36	5,8%
CC du Val Dunois	69	3,4%	4,5%	21	3,4%
CC Meuse-Voie Sacrée	75	3,7%	29,3%	27	4,3%
CC hors territoire (suite déménagement)	70	3,4%	-14,6%	20	3,2%
Total général	2045	100,0%	17,5 %	623	100,0%

Nous pouvons noter que la presque totalité des territoires a connu une augmentation importante de fréquentation. Les plus grandes évolutions étant supérieures à 25 % pour 3 d'entre eux : Montmédy, Spincourt et Meuse Voie Sacrée.

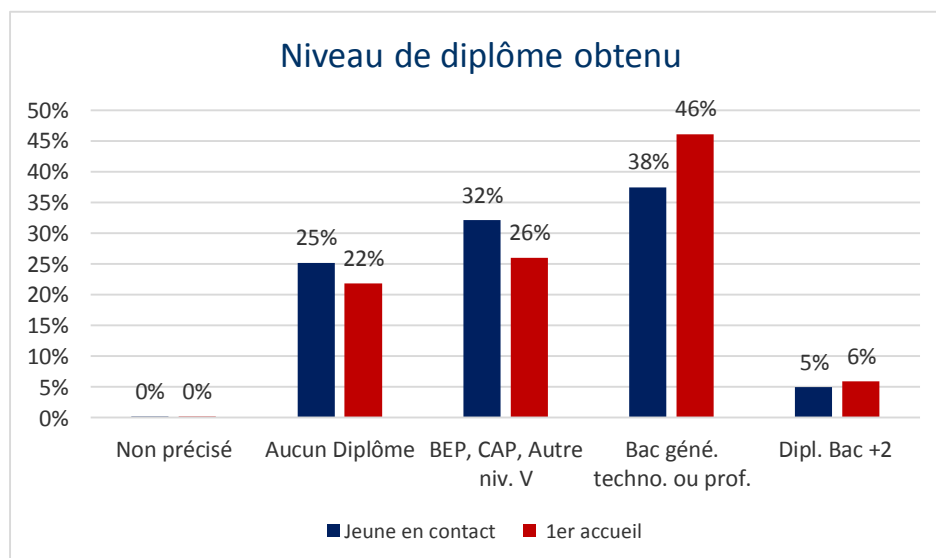
Type Quartier	Nb de jeunes	%
Quartier Politique de la Ville	213	10,4 %
Non QPV	1832	89,6 %
TOTAL	2045	100%

Légère augmentation du public Quartier Politique de la Ville. Elle fait suite à une première augmentation de 3 % en 2015

Les jeunes accueillis par la Mission Locale sont issus de tout le territoire. Notre présence sur 10 lieux⁴ différents facilite la sollicitation du public.

⁴ 9 lieux de permanence délocalisée et le siège de Verdun

Diplômes obtenus par les jeunes suivis



Diplôme	Non précisé	Aucun Diplôme	BEP, CAP, Autre niv. V	Bac gén. techn. ou prof.	Dipl. Bac +2
Jeune en contact	5	516	656	766	102
%	0,2%	25,2%	32,1%	37,5%	5,0%
1er accueil	1	136	162	287	37
%	0,2%	21,8%	26,0%	46,1%	5,9%

- Les jeunes suivis**

25,2 % des jeunes en suivi n'ont aucun diplôme (26,3% en 2015)

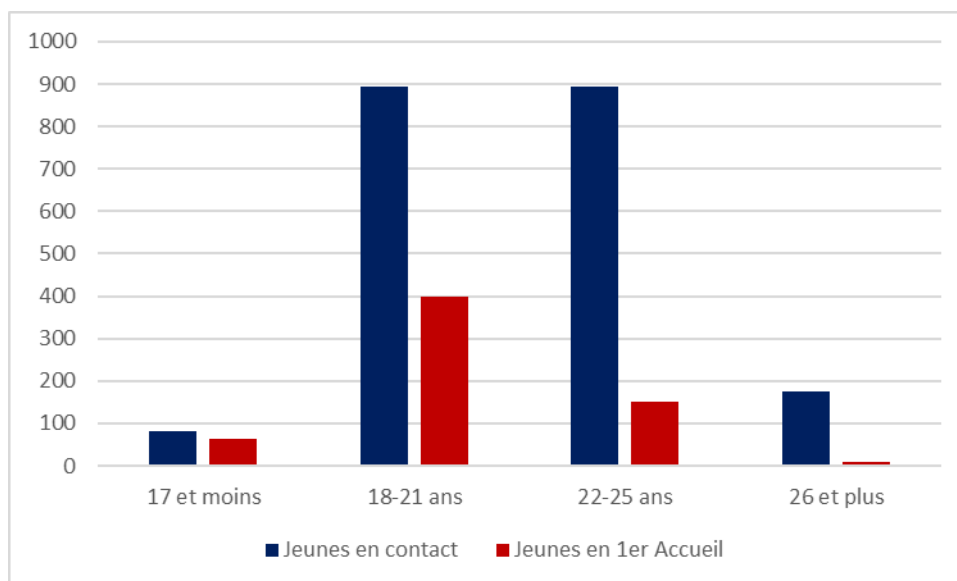
37,5 % ont un diplôme de niveau IV (36,4% 2015)

- Les jeunes en 1er accueil en 2016 :**

46,1 % de ces nouveaux accueils possède le niveau IV contre (39,4% en 2015). Ce chiffre conforte la forte tendance remarquée depuis plusieurs années (avec un renforcement en 2016) de la montée en niveau de diplôme.

Or, ces jeunes connaissent toujours des difficultés à trouver un emploi en rapport avec leur qualification. Ceci pour au moins deux raisons : le niveau d'exigence des employeurs continu de monter (en terme de niveau de qualification) et les qualifications possédées par les jeunes ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des employeurs. Ceci incite donc ces jeunes à repartir en formation, mais dans ce cas **nous sommes confrontés au manque de programmation de « formation continue » de niveau supérieur sur notre territoire.**

Age moyen des jeunes accueillis



Age	Jeunes en contact	Jeunes en contact	Jeunes en 1er Accueil	Jeunes en 1er Accueil
17 et moins	81	4,0%	64	10,3%
18-21 ans	895	43,8%	399	64,0%
22-25 ans	893	43,7%	152	24,4%
26 et plus	176	8,6%	8	1,3%
Total général	2045	100,0%	623	100,0%

**Les plus de 26 ans sont les jeunes en suivi qui ont atteint la limite d'âge au cours de l'année*

Les 18 à 21 ans représentent 44% des jeunes suivis (tout comme ceux de 22 à 25 ans).

La population des « jeunes suivis » de plus de 26 ans augmente cette année. Ceci est dû à un phénomène automatique puisque l'année 2015 (comme 2014) avait montré une augmentation des 22-25 ans suite au développement fort des « Emploi d'Avenir ». Or, dans le cadre de cet accompagnement nous avons maintenu leur suivi durant leur contrat et en fin de parcours.

Le fait marquant est la part importante des 18-21 ans dans les nouveaux accueils. Ce phénomène explique le rééquilibrage entre les deux populations phares de la Mission Locale : les 18-21 et 22-25 ans.

Toutefois cet apport de public plus jeune cette année, ne doit pas masquer la **part importante de jeunes plus âgés, montrant encore une fois les difficultés grandissantes de sorties positives chez les jeunes.**

La situation familiale des jeunes accompagnés en 2016

Nombre d'enfants

Nombre enfants	Jeunes accompagnés*
0	1492
1	173
2	45
3 et +	16

*jeunes ayant eu plusieurs contacts au cours de l'année

89% des jeunes suivis à la Mission Locale se déclarent célibataires (contre 92% en 2015). 10,5 % sont en couple (contre 8% en 2015 et 6% en 2014).

13,6 % des jeunes en suivi ont des enfants (contre 10% en 2015).

85% des jeunes célibataires avec enfant(s) sont des femmes

8.8 % du public est bénéficiaire du RSA (contre 6.2 % en 2015)

Lieu de vie des jeunes accompagnés en 2016

		Nombre de jeunes accompagnés								Total	%
		Mineurs		18-21		22-25		26+			
Type d'hébergement		F	H	F	H	F	H	F	H		
Non précisé		0	0	2	1	2	1	0	0	6	0%
CHRS		0	0	2	6	2	4	0	0	14	1%
autre		0	5	5	11	1	16	0	2	40	2%
autres foyers		3	5	3	8	1	2	0	0	22	1%
foyer FJT		0	0	1	4	0	1	0	0	6	0%
hébergement nomade		3	0	4	3	4	3	0	2	19	1%
hébergé par amis		0	0	7	10	6	11	0	1	35	2%
hébergé par famille		1	2	33	46	57	104	6	18	267	15%
hébergé par parents		20	35	227	278	92	132	11	12	807	47%
logement autonome		3	1	106	40	180	91	56	27	504	29%
sans hébergement		0	0	1	4	1	0	0	0	6	0%
Total		30	48	391	411	346	365	73	62	1 726	100%

- **Maintien de la part de jeunes en logement précaire** (hébergement nomade et foyer en forte augmentation)
- **Poursuite de la baisse du logement par la famille** : 62 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille (contre 64% en 2015, 67 % en 2014 et **72%** en 2013)
- **29 % vivent en logement autonome.** (Contre 27 % en 2015 et 23% en 2014)
- Les femmes vivent beaucoup plus en logement autonome que les hommes (selon l'âge : 2 à 3 fois plus souvent)

La précarisation des jeunes de notre territoire semble se poursuivre (coupure familiale, absence de revenus,...). Comme nous le pensions, le dispositif « Garantie Jeunes », est devenu un outil important pour prendre en compte cette nouvelle tendance et mieux accompagner ces problématiques.

Toutefois la précarité du logement, liée à une pénurie d'offre et la difficulté d'être accompagné pour la trouver, amène aujourd'hui la Mission Locale à vouloir mieux intervenir auprès des acteurs logement du territoire. C'est pourquoi, en 2017 nous allons répondre à un appel à projet lancé par le Conseil Régional afin de lancer un diagnostic et mieux centraliser les informations logement pour les jeunes. Dans le cadre de cette réponse, et sous l'impulsion du Conseil d'Administration, nous allons travailler à un projet expérimental de co-location dans des logements rénovés.

Moyen principal de locomotion utilisé

Des moyens de déplacement toujours plus limités

Moyen de locomotion	%
Aucun	22,6%
Automobile	38,3%
Autre	4,5%
Cyclomoteur	5,5%
Moto (+ de 50 cm3)	0,1%
Non communiqué	0,2%
Transport en commun	28,0%
Transport scolaire	2,5%
Vélo	6,9%

**% supérieur à 100 car un jeune peut avoir plusieurs moyens de locomotion*

*En ce qui concerne les moyens de locomotion utilisés par les jeunes suivis en 2016, il apparaît que :

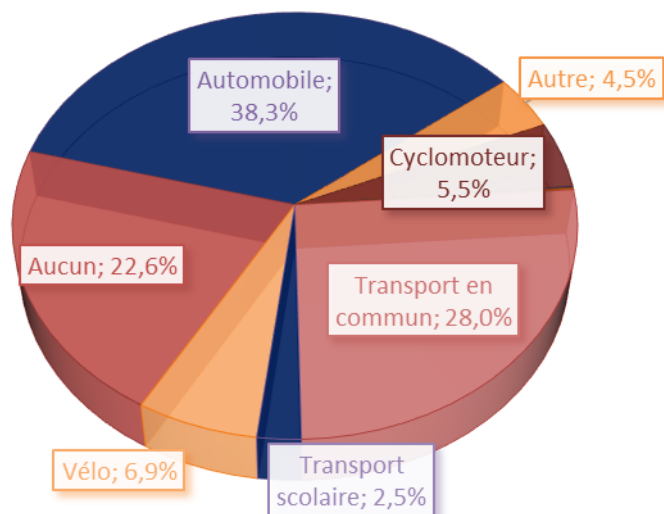
- 43 % possèdent le permis B
- 38 % utilisent la voiture
- 28 % les transports en commun.
- 23 % d'entre eux nous déclarent ne posséder aucun moyen de locomotion et se déplacent principalement à pied.

Seulement 44 % de la population suivie est réellement mobile techniquement avec un véhicule* (contre 50 % en 2015 et 59% en 2014).

Les autres jeunes sont de plus en plus dépendants de l'efficacité du réseau de transport en commun.

*véhicule motorisé

RÉPARTITION DES MOYENS DE LOCOMOTION



Mobilité Psychologique

Une Mobilité psychologique toujours plus faible

La faiblesse des moyens de locomotion décrit précédemment explique que **55 % des jeunes veulent trouver absolument un emploi dans leur ville ou village**

Au total, ce sont donc **91% des jeunes en suivi qui ne souhaitent pas dépasser les limites du département** pour leur vie professionnelle (contre 83% en 2015)

Rayon de mobilité	2015	2016
Non précisé	2%	1%
Aucun	9%	7%
Canton	16%	15%
Département	14%	13%
Départements limitrophes	4%	4%
France	2%	2%
Pays frontaliers	1%	1%
Quartier, arrondissement	1%	1%
Région	0%	0%
Union Européenne	0%	0%
Ville	52%	55%

L'obtention du permis de conduire reste une réponse importante au besoin de mobilité.

Depuis plusieurs années les freins à la mobilité sont devenus majeurs dans les problématiques d'insertion des jeunes du Nord meusien. L'offre de transport en commun se réduit et devient difficilement accessible. En effet les lignes réduites et les horaires rendent cet outil de mobilité peu performant pour les jeunes résidant hors de l'Agglomération. Ceci malgré l'appui des aides financières apportées par le Conseil Départemental qui restent indispensables.

Aujourd'hui un nombre croissant de jeunes ne peuvent plus engager de démarches d'accompagnement hors de leur territoire rural et n'ont plus accès à l'offre de formation.

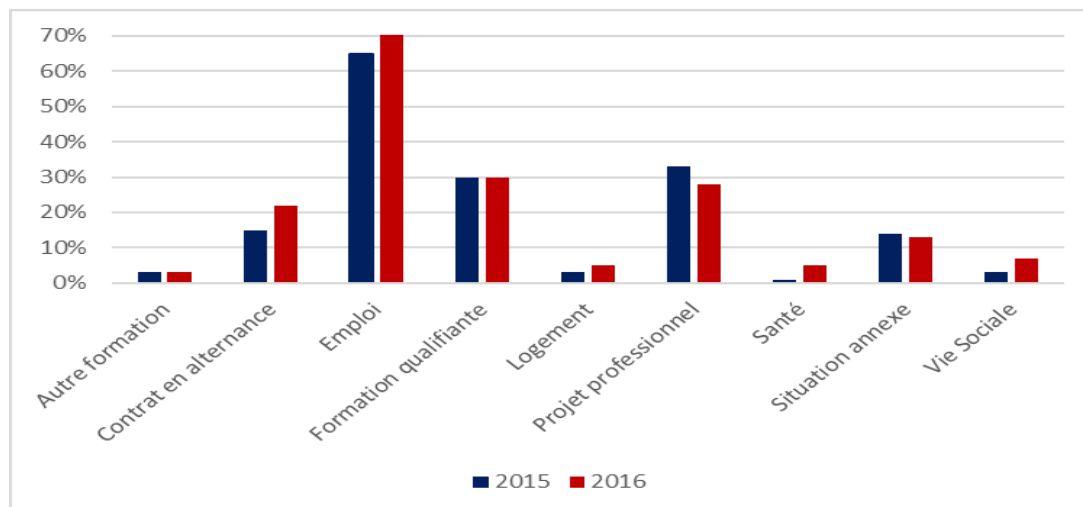
Il devient extrêmement difficile de travailler sur la mobilité psychologique lorsque la réponse technique ne peut que difficilement être mise en place.

Les acteurs de l'emploi et de la formation ont été saisis en 2016 sur la possibilité de développer l'accès à des financements au permis de conduire. En effet, cela semble devenir la première réponse efficace pour lever le frein à la mobilité. Toutefois, pour le moment il n'a pas été possible de faire évoluer ces financements.

2017 sera l'année du lancement d'une expérimentation pilotée par la Mission Locale, via le financement d'une action par le « Contrat de ville ». En effet, ce projet devrait permettre de montrer qu'un financement de permis bien encadré et lié à un projet et à un engagement fort du jeune, peut permettre une réussite du permis et de l'insertion professionnelle. Ce projet de « Bourse au permis citoyenne » demandera l'engagement fort du jeune éligible, celui-ci devant en contre partie du financement, réaliser des heures de bénévolat au sein d'associations locales.

A ce projet, il convient d'ajouter la relance de l'auto-école sociale qui devrait avoir un impact positif sur ce point crucial. L'étude d'un projet de « plate-forme mobilité » serait sans doute à envisager avec les partenaires.

Demandes principales des nouveaux accueils



L'obtention d'un emploi toujours première ligne mais...

Demande du jeune		
	2015	2016
Autre formation	3%	3%
Contrat en alternance	15%	22%
Emploi	65%	75%
Formation qualifiante	30%	30%
Logement	3%	5%
Projet professionnel	33%	28%
Santé	1%	5%
Situation annexe	14%	13%
Vie Sociale	3%	7%

Chaque jeune, lorsqu'il pousse la porte de la Mission Locale vient avec une ou plusieurs demandes particulières d'aides. Cela explique que le % de demandes soit supérieur à 100.

Au cours de l'année 2016, **75 % des demandes étaient axées sur l'emploi** (contre 65% en 2015 et 50,8% en 2014). Cette année la demande de contrat d'apprentissage a nettement augmenté en lien avec l'offre d'accompagnement que nous avons renforcé en 2016.

Toutefois la prééminence de la demande d'emploi chez les jeunes ne doit pas masquer que cette année, d'autres demandes ont augmenté. En effet, il faut remarquer que **les demandes axées sur la « santé » et la « vie sociale » ont connu une forte augmentation**. Ce qui était devenu presque inexistant ces dernières années et redevenu marquant en 2016. Ces changements sont encore une fois le marqueur de la précarisation sociale des jeunes de notre territoire avec l'isolement et le manque de soin. L'approche globale (santé, logement,...) dévolue initialement aux Missions Locales est redevenue une réalité à prendre en compte dans notre offre de service.

Le travail de développement partenarial réalisé en 2016, nous a permis de nous faire connaître auprès de notre public sur ces champs qui avaient été oublié par ces derniers. Mais surtout, ce travail nous a permis d'apporter des réponses en termes d'information et de prise en charge : « parcours santé jeune » (avec CARSAT, CPAM et CMP), intervention du CIDFF contre la violence faite aux femmes, atelier mobilité, échanges accrus avec les travailleurs sociaux...

Face à ces demandes initiales, les conseillers ont une démarche d'explicitation des demandes puis d'analyse conjointe avec le jeune ; ceci afin de proposer des réponses adaptées. Au-delà de l'offre de service c'est bien le travail de conseil via l'identification des réels besoins qui fait la plus-value du travail des conseillers. Aussi, une fois le diagnostic posé et partagé avec le jeune, il reste à offrir des réponses. Ce travail demande une organisation interne spécifique et adapté mais également une approche partenariale forte permettant d'accompagner vers les bons professionnels présents sur notre territoire.

Modalités d'accompagnement des jeunes en suivi

Une organisation et des compétences en constante adaptation

Adaptation des compétences de l'équipe

En 2016, la structure a consacré **77 jours** à la professionnalisation des salariés. C'est un effort très important qui a été engagé *(en rapport avec les nouvelles ambitions de qualité de service et d'adaptations aux besoins du public et des financeurs)*.

INTITULE DES FORMATIONS	Nombre de jours
Conseil en Evolution Professionnelle (4x conseillers formés)	12
Conseil VAE	1
Compte Personnel de Formation (x2 conseillers)	2
Accompagnement des jeunes et droit du travail	2
La « Garantie Jeunes » (x2 conseillers)	8
La place de l'argent dans l'accompagnement (x2 conseillers)	4
Mobilisation et remobilisation du public	3
Thématique emploi et Handicap	2
Comptabilité perfectionnement	1
La place de l'argent dans l'accompagnement dans la relation avec le jeune	2
Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence	3
Prévention de la radicalisation (x12 salariés sur ½ journée)	6
Prise de parole en public (x2 conseillers)	4
Diplôme d'Etat d'Ingénieur Social	27

Permanences et antennes

Répartition des conseillers par antenne

ANTENNE	Responsable d'antenne	Conseillers
STENAY (2 journées/sem)	LATARCHE Estelle	LEPLAT Marie Michel
MONTMEDY (1 journée/sem)	LATARCHE Estelle	LEPLAT Marie Michel
DAMVILLERS (2 journées/mois)	LATARCHE Estelle	JEANNOT Marc
ETAIN (2 journées/sem)	LATARCHE Estelle	CRAPET Estelle
BOULIGNY (2 journées/mois)	LATARCHE Estelle	CRAPET Estelle
CLERMONT EN ARGONNE (1 journée/sem)	LATARCHE Estelle	JEANNOT Marc
LES ISLETTES (1 journée/mois)	LATARCHE Estelle	JEANNOT Marc
SPINCOURT (2 journées/mois)	LATARCHE Estelle	CRAPET Estelle
FRESNES (1 journée /sem)	LATARCHE Estelle	JEANNOT Marc

Evolutions de la structure

Depuis septembre 2015 la Mission Locale a connu une importante réorganisation du processus d'accueil et d'accompagnement. Ce nouveau mode d'accueil a donné une place beaucoup plus importante à l'outil d'animation collective afin de faciliter le travail sur les représentations tout en s'appuyant sur la dynamique de groupe ; une approche pédagogique complémentaire à l'entretien bilatéral. C'est pour cette raison qu'une demande de subvention « DOIT- atelier d'orientation » plus ambitieuse a été déposée l'année dernière au Conseil Régional afin de nous accompagner dans cette démarche.

De plus, nous avons pu offrir à notre public des modalités de prise en charge immédiate de leur demande. Ceci par la mise en place de temps d'accueil sans RDV et de permanences téléphoniques.

En 2016, le choix a été fait de créer une équipe dédiée à nos actions sur les territoires ruraux (hors agglomération du Grand Verdun). L'embauche d'un conseiller supplémentaire a été le moyen de renforcer notre présence sur le territoire en allant parfois jusqu'à doubler nos permanences ; permettant ainsi d'accueillir plus rapidement et dans de meilleures conditions notre public mais aussi pouvoir participer aux réunions et réseaux de partenaires. La volonté étant de mettre en place une plus grande expertise tant sur la connaissance du public que sur la relation partenariale locale et le contexte socio-économique du bassin d'emploi.

D'autre part, la Mission Locale a souhaité s'impliquer dans la mise en place et le déploiement du Conseil en évolution professionnelle. Pour ce faire, en attendant l'avancée des travaux du CREFOP ainsi qu'une coordination territoriale entre les différents opérateurs du CEP, nous avons souhaité nous organiser en interne de manière à pouvoir accueillir toute personne en demande.

Deux réunions d'équipe ont été dédiées au CEP afin d'expliquer l'esprit de la mesure et sa mise en œuvre au sein de la Mission Locale. Le choix a été fait de former spécifiquement des conseillers au sein de l'équipe. Ainsi, 3 conseillers ont suivi la formation « CEP » dispensée par le CNAM et une conseillère, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes salariés, a poursuivi de se former en suivant des modules sur le « CPF » et la « VAE »

Par conséquent, toute personne, quel que soit son âge ou son statut peut être reçue à la Mission Locale lors de nos plages d'accueil sans rdv et obtenir un premier niveau d'information mais aussi être orientée vers l'opérateur le plus adapté en fonction de son profil. (Niveau 1 du C.E.P.)

Les jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emplois et salariés sont suivis dans le cadre du CEP sur les 3 niveaux, de l'accueil à la mise en œuvre de leur projet.

Afin d'être plus efficient dans notre accompagnement, nous nous sommes rapprochés d'OPACIF tels que Unifarm, UNIFAF ou FAFTT afin de travailler conjointement à destination des publics de notre territoire.

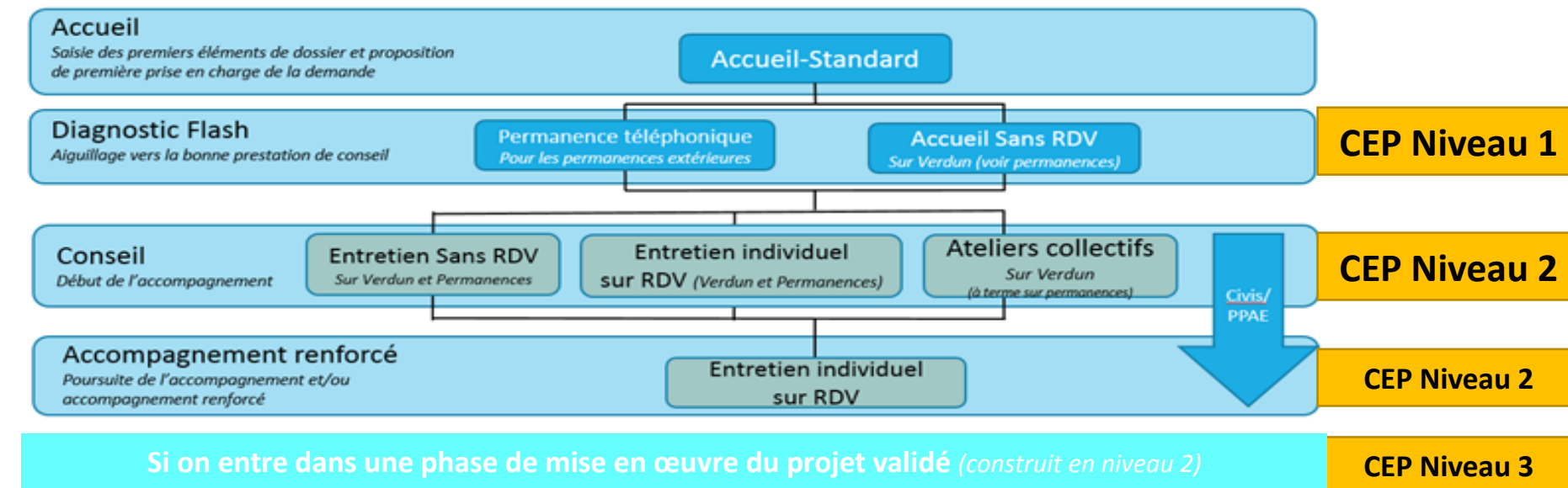
Accueil, orientation, suivi

Les projets professionnels des jeunes sont travaillés par les conseillers en partant du diagnostic de la situation de chaque jeune et de ses attentes, en adéquation avec l'environnement économique.

Notre objectif premier est de permettre aux jeunes sans diplôme d'accéder à une première qualification et de faciliter la réorientation vers de nouvelles qualifications pour les jeunes possédant une qualification en inadéquation avec le marché de l'emploi. Ceci est d'autant plus important pour les jeunes qualifiés sur des métiers sans débouchés professionnels (notamment des jeunes titulaires d'un niveau IV qui voient leur nombre augmenter depuis 3 ans pour représenter aujourd'hui plus de 37,5 % du public accueilli à la Mission Locale).

L'offre de formation sur l'arrondissement ne concernant pas tous les secteurs d'activité, et notre situation géographique très rurale, nous amènent à développer fortement l'accès aux « contrats en alternance », via la Cellule Apprentissage, et les « Emploi d'Avenir » portée par les partenaires de l'emploi et de la formation du Nord Meusien.

L'organisation de l'accueil, de l'information et du conseil



accueil

Conseiller Flash

Offre service ML

1. **Quelque soit le public** : l'accueil propose un entretien Flash Physique
2. Le conseiller FLASH **tout public** : CEP niveau 1 pour comprendre la demande et réorienter vers l'opérateur CEP adéquate pour niv 2 et 3
3. Conseil et accompagnement: **pour public DE et salarié de - 26 ans du territoire**

CEP Niveau 1

CEP Niveau 2

CEP Niveau 3

Accueil Sans Rendez-vous et permanence téléphonique

Chaque après-midi un conseiller effectue une permanence sur le site de Verdun.

L'objectif est d'être disponible pour recevoir sans rendez-vous les jeunes et leurs premières demandes. Les jeunes de l'agglomération verdunoise peuvent ainsi être reçus physiquement et sans rendez-vous. Des plages d'accueil sans rendez-vous ont également été mises en place sur d'importants territoires comme Stenay et Etain (1/2 journée tous les 15 jours). Quant aux jeunes des autres territoires, ils peuvent avoir un contact téléphonique avec le conseiller de permanence afin de bénéficier d'un diagnostic immédiat de leur besoin et une première proposition en rapport avec notre nouvelle offre de service.

La communication effectuée autour de cette nouvelle modalité d'accueil a permis aux partenaires de mieux orienter vers nous et surtout dans de meilleurs délais.

Ce nouvel outil que constitue la permanence « Sans RDV » nous permet de répondre sans délais aux demandes des jeunes. Au-delà des retours positifs des jeunes accueillis ainsi que des partenaires, nous avons pu constater une baisse significative du taux d'absentéisme et d'abandon.

Les derniers chiffres communiqués par la DIRECCTE montrent un taux de couverture supérieur à 100% des jeunes DE par la Mission Locale sur le territoire du Nord Meusien.

Ainsi en 2016, cette nouvelle organisation en termes d'accueil et d'accompagnement nous a permis de constater une réelle augmentation du nombre de 1ers accueils sur l'ensemble de notre territoire d'intervention.

- **623 nouveaux accueils en 2016**, soit +3,5% sur une année

Nous espérons en 2017, continuer à accroître le volume de jeunes accueillis par notre présence accrue sur le territoire, la réactivité de nos modes de prise en charge mais aussi par l'efficacité de nos actions et dispositifs mis en place. Ceci afin de permettre aux jeunes un accès plus fort et pertinent à l'emploi et la formation.

Nous devons certainement envisager de renforcer notre équipe sur Verdun afin de pouvoir répondre à ces attentes. Toutefois ce renforcement nécessiterait des moyens supplémentaires.

Les ateliers de recherche d'emploi

Ils se déroulent une fois par semaine sur Verdun (les lundis de 14h à 17h) et sont à entrées et sorties permanentes. Ponctuellement et en fonction des besoins repérés, ils peuvent se dérouler sur les permanences des territoires.

Ils permettent aux jeunes de travailler les techniques de recherche d'emploi sur les thèmes les plus appropriés à leurs besoins immédiats (CV, lettre de motivation, simulations d'entretien d'embauche...) et de chercher de l'emploi de façon concrète (consultation des offres, utilisation de dictionnaires d'entreprises, démarches actives auprès des entreprises,...). Ces actions sont co-animées avec les conseillers techniques et les parrains de la Mission Locale.



Etain



Stenay, Montmedy

Les ateliers de préparation aux entretiens

Dans le cadre des accompagnements renforcés réalisés par les Conseillers de la Mission Locale, il est fondamental de préparer les jeunes à des situations d'évaluation: des informations sur l'entretien d'embauche sont données aux jeunes lors des ateliers de recherche d'emploi ou en entretien individuel. Parfois, les parrains sont aussi sollicités sur ce champ.

Cependant, pour une partie des jeunes accompagnés, l'information ne suffit pas et il est nécessaire de travailler avec eux de façon plus concrète, en les mettant en situation.

Nous mettons donc en place des ateliers spécifiques lors d'opérations de recrutement pour des contrats de professionnalisation dans le commerce, mais aussi pour des informations collectives concernant le recrutement de certaines actions de formation, notamment en Hôtellerie-restauration, la santé car nos



publics sont «en concurrence » avec les publics adultes et se trouvent parfois en difficultés pour défendre leur candidature lors des entretiens de motivation. Cela est d'autant plus vrai que la situation de l'emploi se dégrade.

A titre d'exemple, les actions de formations DEAVS et DEAMP ont été programmées en mars au

lieu de septembre 2016 (lié à la réforme du diplôme). Afin que ce calendrier ne pénalise pas notre public, **nous avons organisé rapidement une action spécifique préparant de manière intensive les jeunes au recrutement.** Avec l'appui d'une marraine, les jeunes ont ainsi assisté à différentes interventions notamment celle de l'organisme de formation préparant le diplôme mais aussi des professionnels de ce secteur.

Suite à cette action, 7 jeunes ont intégrés ces formations qualifiantes.

Les ateliers « Les clés de l'entreprise »



Visite de LECLERC, Verdun

Cet atelier co-animé par un parrain est axé sur les compétences comportementales attendues en entreprise ainsi que les droits et devoirs du salarié. Afin de rendre cet atelier plus concret et plus pertinent, nous avons souhaité l'organiser toujours en amont d'une visite entreprise, rendant l'efficacité de cet atelier immédiat pour les jeunes participants. Cet atelier a été mis en place sur Verdun et sur les territoires lors de visites entreprise.

Autres actions :

Les financements FIPJ n'ont pas été reconduits en 2016 mais des avenants de conventions nous ont permis de mettre en place quelques actions spécifiques.

Ateliers « Mobilité »

Atelier mobilité Territoire : Les jeunes suivis sur les permanences du territoire ont de plus en plus de mal à se déplacer. Au-delà des problèmes de mobilité géographique c'est aussi un problème de mobilité psychologique qui est décelé. A cette fin, nous avons monté un projet sous forme de « rallye » où les jeunes vont devoir aller au-devant des institutions d'insertion et de formation du territoire en utilisant les différents modes de transports existants. (Marche, vélo, bus, ...) Les jeunes participants ont ainsi élaboré grâce à des recherches Internet, des plans à destination des jeunes des territoires.

Atelier mobilité Nancy : Cet atelier vise à l'acquisition de compétences sur la mobilité dans le département et notamment vers l'agglomération de Nancy.



Des actions de formations qualifiantes ont lieu sur Nancy mais peu de jeunes se positionnent du fait de l'éloignement et du manque d'informations concernant les transports et l'hébergement. Cette action a pour but d'accompagner une dizaine de jeunes sur Nancy, leur faisant découvrir les moyens de transport pour s'y rendre, les coûts et aides financières possibles ainsi que les possibilités d'hébergement sur place.

Mise à disposition des offres d'emploi

Les offres d'emploi sont mises à disposition des jeunes à l'accueil de la Mission Locale et au cours des ateliers de recherche d'emploi. Elles sont actualisées toutes les semaines par l'édition du listing POLE EMPLOI sur Internet et tous les jours par l'édition des offres du jour.

Des classeurs spécifiques adaptés aux jeunes ont été créés :

- Offres pour les contrats en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) sur la Meuse
- Offres frontalières
- Offres Meuse et offres départements limitrophes
- Offres de jobs (saisonniers).

En ce qui concerne les parcours de formation, les classeurs du CIDJ sont régulièrement mis à jour et à disposition en consultation libre pour tout notre public. Enfin, 4 postes informatiques sont aussi en utilisation libre pour le public afin de pouvoir consulter les sites « emploi-formation » prédéfinis par avance sur les postes.

Augmentation et adaptation des propositions faites aux jeunes

Les propositions des conseillers face aux demandes en 2016

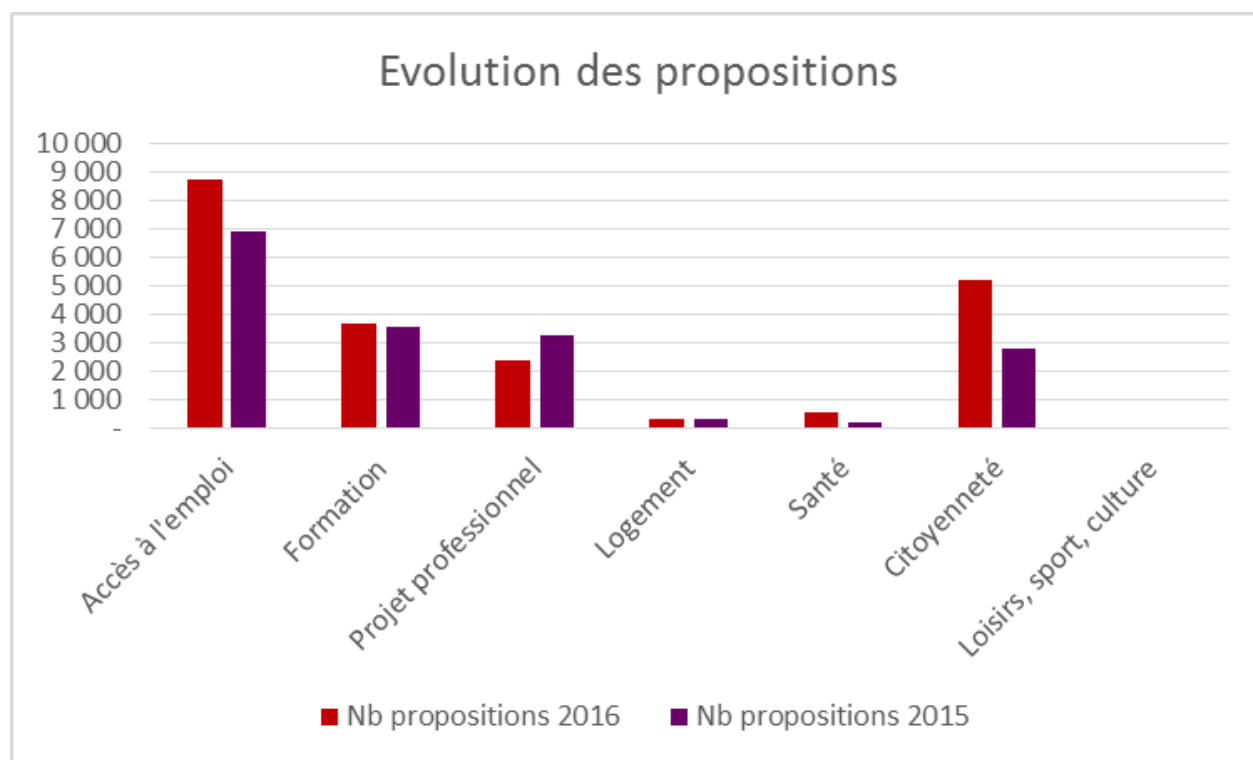
Thème	Nb propositions	Nb propositions
Accès à l'emploi	8 709	41,3%
Formation	3 681	17,4%
Projet professionnel	2 378	11,3%
Logement	362	1,7%
Santé	566	2,7%
Citoyenneté*	5 219	24,7%
Loisirs, sport, culture	56	0,3%
Autres	140	0,7%

*accès aux droits, aides financières,...

On peut constater que **les propositions de conseil et d'accompagnement au logement ont baissé**. Or ce champ est devenu important pour le public mais il est devenu de plus en plus difficile d'y répondre.

C'est pourquoi **la Mission Locale va redéployer son action en proposant aux partenaires du logement de réaliser un diagnostic de l'offre et des moyens mobilisables**.

Un projet d'expérimentation de logements en co-location est envisagé avec le soutien de la Ville de Verdun et la Société d'Economie Mixte de St Mihiel et Verdun (une demande d'appui a été portée auprès du Conseil Régional Grand Est)



Ce ne sont pas moins de 21 100 propositions qui ont été faites aux jeunes durant l'année 2016 (soit une moyenne de 10,3 propositions par jeune).

Augmentation de 23 % des propositions en 1 an

Les modalités d'accompagnement également en forte évolution

	2015	2016
Atelier	1036	2345
E-mail	705	268
Entretien individuel	5613	6332
Entretien par un partenaire	256	1119
Information collective	493	298
SMS	365	2934
Téléphone	852	2371
Visite	411	760
Total	9 731	16 435

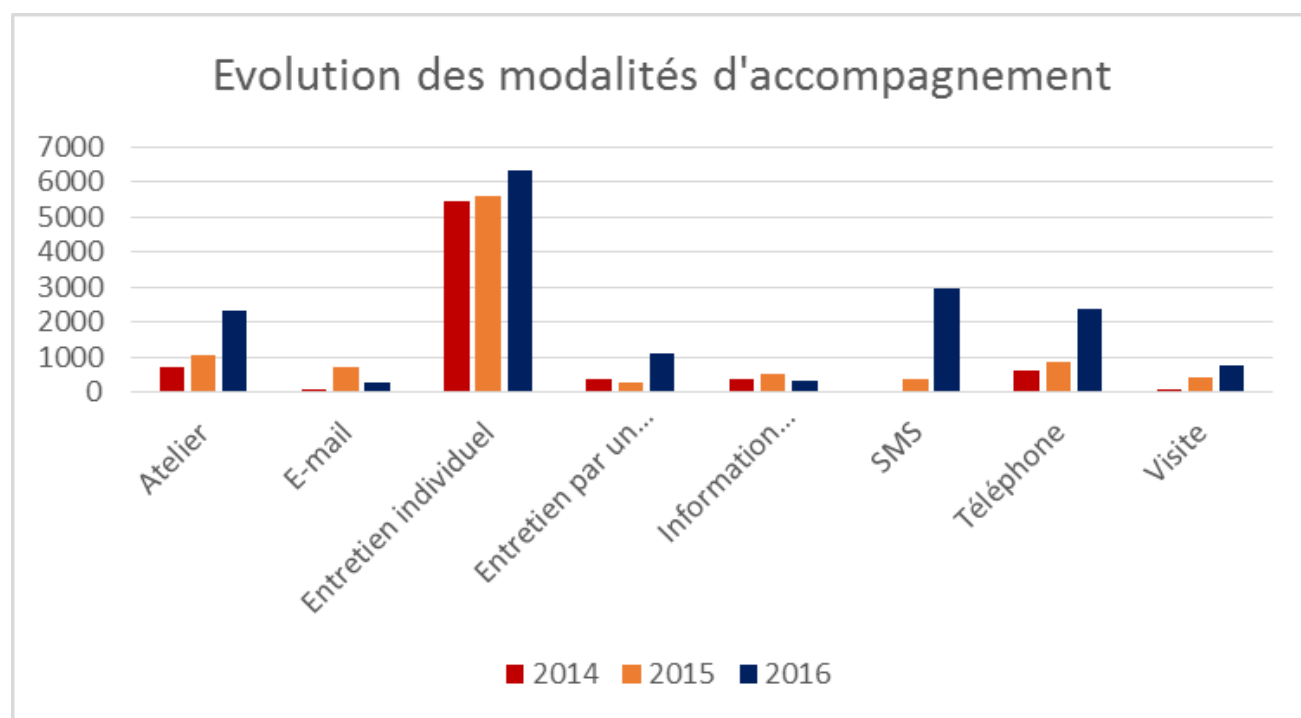
16 427 contacts (contre 9 990 en 2015) ont été réalisés au cours de l'année. Sur l'ensemble de ces contacts, Ce nombre est en très forte augmentation.

2 345 accueils en atelier. L'utilisation d'actions collectives a encore été au cœur de notre organisation cette année. Afin de s'appuyer sur la dynamique de groupe et mieux gérer le flux des demandes.

6 332 entretiens individuels (+13%) ont été effectués *ce malgré l'augmentation des actions collectives.*

Forte augmentation du recours aux outils de suivi et de relance, dans une logique d'efficacité de la prescription (SMS, Téléphone). Cette modalité nous permet un meilleur suivi des situations et surtout de limiter les absences en RDV.

A noter que la modalité d'accueil « sans rendez-vous » mise en place courant 2015 nous a permis en 2016 de gérer les flux d'accueil de façon importante.



Les résultats obtenus

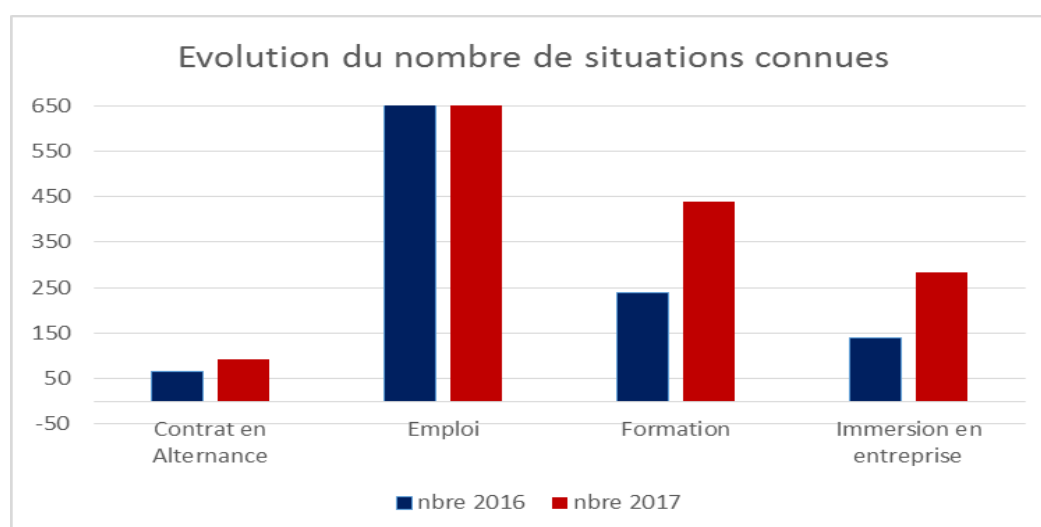
Situations de type emploi, alternance, formation, immersion en entreprises démarrées par un jeune au cours de l'année 2016.

	Contrat en Alternance	Emploi	Formation	Immersion en entreprise	TOTAL
Nombre	92	685	438	282	1497
%	6%	46%	29%	19%	100%

Un jeune peut avoir eu plusieurs situations au cours de l'année.

1 497 jeunes ont connu une situation emploi-formation.

- 46 % étaient des emplois,
- 29 % des entrées en formation,
- 6 % des formations en contrat-alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage),
- 19 % ont concerné des immersions professionnelles avant emploi ou pour validation d'un projet professionnel.



Si les situations d'emploi sont stables, on peut noter une forte augmentation d'entrées en formation et d'immersion entreprises

A cela il convient d'ajouter une augmentation des Contrat en Alternance (dont principalement Apprentissage) : + 42%

Ces résultats très encourageants sont à mettre au crédit du renforcement du « lien entreprise » et de la mobilisation autour du contrat d'apprentissage avec l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre de la « Cellule apprentissage ». Ce travail sera renforcé grâce notamment au soutien du Grand Verdun dans le cadre du projet « ANRU innovation pour la jeunesse ».

Le détail des mesures effectuées durant l'année

Concernant les 46 % de situations de mise en emploi (part plus faible en % que 2015 mais stable en volume), il convient de constater que nous restons dans une certaine précarité d'emploi pour ces jeunes car, sur l'ensemble des mesures emploi signées, **16 % seulement concernaient des CDI.**

Toutefois nous pouvons noter que ce taux de CDI était de 15% en 2015, de 10 % en 2014 et de 9% en 2013). Nous avons donc bien une amélioration constante.

L'augmentation importante des mises en situation professionnelle (immersion en entreprise) est en grande partie responsable de cette amélioration.

2016 a été l'année du renforcement du lien avec le monde économique et les résultats sont au rendez-vous. Il faut remercier l'accueil généralement bon des employeurs que nous sollicitons pourtant beaucoup.

Famille ROME	Contrat en Alternance	Emploi	Formation	Immersion en entreprise	Scolarité	Répartition des situations
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	2,2%	9,7%	0,2%	4,2%		5,4%
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART		0,3%				0,1%
BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER				0,4%		0,1%
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	37,4%	13,2%	8,2%	15,2%	19,0%	13,7%
COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA	3,3%	0,3%		0,7%		0,5%
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	18,7%	5,5%	11,3%	3,5%	4,8%	7,6%
FAMILLE NON DEFINIE		2,2%	38,3%	0,7%	4,8%	12,1%
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	19,8%	14,7%	6,8%	10,6%	4,8%	11,9%
INDUSTRIE		9,8%	6,8%	2,5%		6,8%
INSTALLATION ET MAINTENANCE	4,4%	5,7%	1,4%	3,2%		3,8%
SANTÉ		2,5%	1,6%	3,5%	4,8%	2,3%
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ		15,0%	3,1%	6,0%	4,8%	8,8%
SPECTACLE		0,3%		0,4%		0,2%
SUPPORT A L'ENTREPRISE		4,9%	2,1%	1,8%		3,1%
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	2,2%	6,8%	1,9%	1,8%	9,5%	4,2%
Non renseigné	12,1%	8,9%	18,3%	45,6%	47,6%	19,3%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Cette année encore, on voit que les services à la personne, l'hôtellerie restauration et le commerce sont les secteurs d'activité qui regroupent le plus de situation emploi-formation. Mais il faut noter plusieurs variations importantes :

Contrat d'apprentissage :

- une baisse de 1,6 point de l'agriculture
- une hausse de presque 15 points du BTP
- une hausse de presque 10 points en hôtellerie-restauration
- une hausse de presque 2,5 points dans la maintenance

L'augmentation en volume des contrats d'apprentissage a donc pu être réalisée sur ces 3 secteurs porteurs. Là encore, ce sont les stages d'immersion qui ont permis de proposer des profils de jeunes qui n'auraient pas été retenus sur simple CV.

Emploi direct :

- une hausse de presque 2,6 points dans le commerce, vente et grande distribution
- une hausse de presque 1,6 point en hôtellerie-restauration
- une hausse de presque 1,9 point dans les services à la personne

Dispositif « Emplois d'Avenir » :

Un outil devenu essentiel pour l'emploi et la professionnalisation

Nombre total d'EAV signés :

- **107 contrats** dont 59 EAV au 1er semestre et 48 au second (dont au total 21 renouvellements et 12 prolongations de contrats pour terminer une action de formation).

Répartition par genre

	Nombre	Part
Nb de Femmes	56	52%
Nb d'Hommes	51	48%

Répartition par niveau de qualification

Nb EAV < niveau IV	56	52%
Nb EAV > ou = niveau IV	51	48%

Répartition par secteur

Nb EAV Secteur Marchand	47	44%
Nb EAV Secteur Non Marchand	60	56%

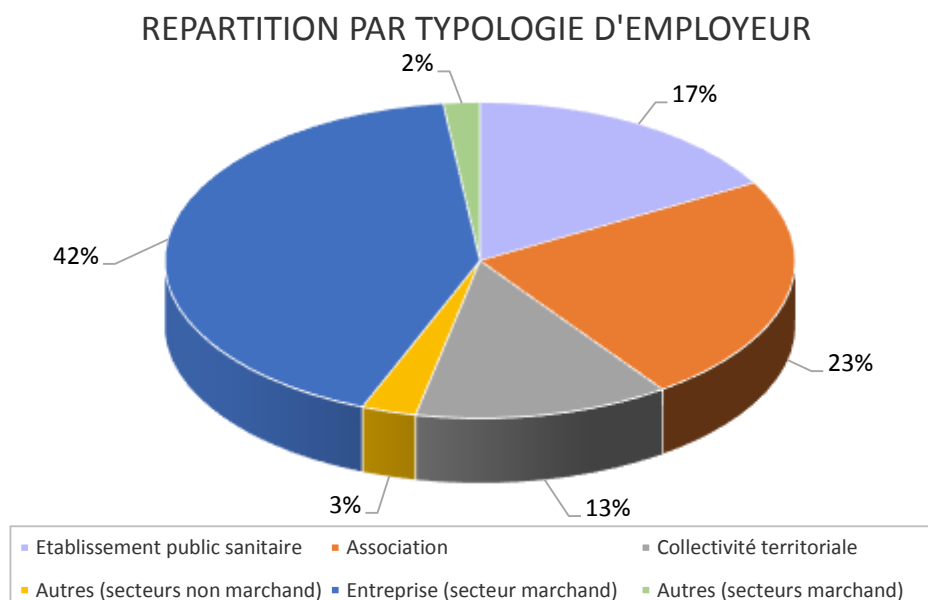
Répartition par type de contrat

	Nombre	Part
Nb de CDI	29	27%
Nb de CDD 3 ans	19	18%
Nb de CDD 30 mois	1	1%
Nb de CDD 2 ans	8	7%
Nb de CDD 12 mois	50	47%
Nb de Temps plein	95	89%
Nb de Temps Partiel	12	11%

18 ruptures constatées pour les contrats signés en 2016, principalement des fins de période d'essai, rupture conventionnelle, et à la marge, des licenciements ou fins de contrat pour formation, soit 17% de taux de rupture pour l'année 2016. Ce faible taux de rupture (si on devait le comparer au taux de rupture des contrats d'apprentissage) est clairement issu du travail de proximité et souvent de médiation qui est effectué par la Mission Locale. En effet, la signature d'un Emploi d'Avenir est souvent le premier contrat de travail du jeune. Aussi, il est souvent nécessaire d'accompagner la prise de poste

et de négocier en cas de tension avec l'employeur. C'est bien dans ce cas que l'accompagnement prend tout son sens.

La typologie des employeurs d'Emploi d'Avenir



- La configuration économique du territoire (peu d'associations et des communes dont les dotations et l'activité ne peuvent assumer le recrutement d'un agent même à temps partiel) justifie que les EAV SECTEUR MARCHAND soient signés de façon supérieure aux recommandations nationales. Nous remarquons une forte augmentation de la demande de contrats EAV de la part des petites entreprises (PME TPE).
- Les associations se sont fortement investies dans l'accompagnement des jeunes de – de 26 ans via les EAV : on remarque que des associations de très petite taille ont recruté des jeunes en EAV (souvent le premier salarié de la structure, avec un tutorat de qualité), des associations de taille moyenne quant à elles, en ont recruté plusieurs et ont largement respectées leur engagement en terme de formation. Des formations de type BPJEPS et CQP ont pu être financées. Même constat que l'année dernière, l'ensemble des associations du territoire ont été approchées pour la mise en place des EAV, et elles y ont répondu favorablement en grande majorité.
- Les collectivités territoriales ont poursuivi leur engagement sur 2016 en assurant les renouvellements de leurs contrats EAV CDD. Néanmoins, très peu de contrats initiaux ont été signés. En effet, en 2015, la majeure partie des collectivités se sont engagées sur 3 ans directement.

Actions spécifiques menées en QPV et/ou ZRR (si concerné) :

La Mission Locale du Nord Meusien est partie prenante du contrat de ville, signé en juillet 2015.

La situation géographique de la structure montre une position centrale au cœur d'un QPV, où une conseillère Mission Locale tient une permanence mensuelle, à l'AMP (Association Meusienne de Prévention). Le but étant d'approcher le « public QPV » et de leur faire part des offres EAV en cours.

De plus, un partenariat important avec les centres sociaux du territoire permet de poursuivre ce travail de « repérage des jeunes issus de ces quartiers » ; comme le montre la communication d'information régulière, la proposition d'intervention au sein de centres sociaux et surtout les projets d'actions prévues sur 2016 dans le cadre du contrat de ville.

La Mission Locale peut être amenée à informer les jeunes inscrits dans le programme SESAME, du dispositif Emploi d'Avenir. Ce programme a pour objectif d'accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant au sein d'un QPV ou d'une ZRR. En 2016, ce programme a été reconduit en Meuse.

A noter que sur notre territoire, 9 jeunes issus des QPV ont bénéficié en 2016 d'un contrat Emploi d'Avenir.

Actions menées en matière de prospection :

La Mission Locale du Nord Meusien, en partenariat avec Pôle Emploi consacre un temps conséquent sur la relation entreprise (prospection, présentation du dispositif, ...). Le travail de prospection s'est accentué avec l'équipe dédiée entreprises, de Pôle Emploi. De nombreux employeurs sont ciblés et informés sur le dispositif Emploi d'Avenir.

Nous constatons que dans 80% des cas, les employeurs qui s'intéressent au dispositif ont déjà un candidat. Ils s'interrogent donc avant tout sur les mesures pour l'emploi existantes et sont, souvent, orientés vers l'Emploi d'Avenir lorsque le candidat a moins de 26ans, et qu'il est bien entendu éligible.

La Mission Locale continue d'être présente aux différents forums de l'emploi, organisés sur son territoire (forum : emploi/formation, sanitaire et social, restauration, ...)

Ces rencontres, ont pour nous, un double objectif :

- Consolider le partenariat avec nos employeurs partenaires
- Se faire connaître auprès des autres employeurs

La Formation, outil majeur de notre action

L'action de la Mission Locale

Les caractéristiques de l'offre de formation régionale et locale :

Les actions de formation programmées sur notre bassin d'emploi sont essentiellement financées par le Conseil Régional. Cette programmation est complétée par des formations financées par Pôle Emploi.

Les jeunes de la Mission Locale sont plus particulièrement concernés par les formations de mobilisation, de pré qualification et de qualification de niveau V. L'offre de formation de niveau V permet l'accès à une première qualification.

Les jeunes suivis par la Mission Locale accèdent à la qualification par le biais de ce type de formations mais aussi par le biais de l'alternance. En amont de ces formations qualifiantes, une étape intermédiaire est souvent indispensable dans l'élaboration des parcours d'insertion. En effet, une fois leur projet professionnel validé par le biais du DOIT, de l'E2C, Atouts Clés ou encore la Garantie Jeunes, les jeunes intègrent fréquemment des actions pré qualifiantes telles que les ATCP, ARVPM ou Chantier Ecole permettant de consolider leur parcours de formation par le biais d'une remise à niveau des acquis scolaires ainsi que la maîtrise des premiers gestes professionnels.

L'offre de formation étant désormais régionalisée, nous disposons de peu de formation de niveau IV et plus sur notre territoire. Ces qualifications supérieures permettent d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi notamment dans les métiers du commerce ou du service aux entreprises sur Verdun.

La Mission Locale du Nord Meusien se doit d'accueillir, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans en matière de formation professionnelle.

Pour cela, chaque conseiller couvre un secteur géographique précis. Ainsi, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement par un référent unique, ce qui favorise la relation de confiance, la prise en charge globale du jeune, et la continuité dans les suivis et les propositions.

Le conseiller technique « référent formation » est l'interlocuteur repéré des partenaires intervenants dans le champ de l'insertion et possède une connaissance fine du tissu socio-économique du territoire qu'il couvre.

Les conseillers techniques par le biais d'entretiens individuels avec les jeunes, mettent en place un parcours de formation cohérent en fonction des capacités du jeune et de la réalité économique du territoire. Ils veillent à ce que le projet de formation soit validé en amont de son positionnement et s'assurent, autant que possible qu'aucun frein ne viendra entraver le parcours de formation.

La définition des besoins de formation du territoire

Les remontées des besoins de formation se font de façon concertée avec les acteurs locaux et la Région dans le cadre notamment du CTEFP et du SPE.

Ces besoins s'appuient sur l'analyse d'éléments partagés :

- Analyse des offres gérées par Pôle emploi et des D.U.E par secteur d'activité
- Analyse des publics DE et en suivi par la Mission Locale

La Mission Locale participe également activement aux différentes rencontres organisées avec le secteur économique.

Ce partenariat avec les entreprises, les chambres consulaires, les OPCA... permet de définir les besoins de formation spécifiques et ainsi repérer, informer et positionner notre public.

Tout ce travail avec les acteurs de l'emploi et de la formation permet par exemple l'organisation de séminaires dans le secteur de l'industrie à destination des professionnels, la création d'un groupe de travail sur les besoins en BPJEPS sur le territoire ou encore la mise en place d'une réflexion collective autour du développement du numérique et du chantier de la fibre...

Ces axes de réflexion et de concertation sont des clés d'entrée dans la gestion prévisionnelle des emplois sur notre territoire.

Enfin, l'ensemble des partenaires du territoire se mobilise afin d'informer le public sur les métiers porteurs d'offres dans les années à venir.

L'information du public de l'offre de formation

Au sein de nos locaux existent des espaces spécifiques d'affichage régulièrement mis à jour : information sur les formations, les offres d'emploi, les contrats spécifiques au public jeune ainsi que sur l'ensemble des actions et dispositifs portés par la Mission Locale.

De plus, l'information sur les métiers se réalise également en dehors des entretiens individuels, par :

- Mise à disposition de documentations spécifiques sur les métiers et filières de formation
- Accès gratuit à internet (LorPM, Pôle emploi, Onisep..)
- Nouvel espace d'accueil de documentation depuis 2015 pour une information à jour
- Mobilisation des jeunes lors d'opérations telles que les portes ouvertes d'organismes de formation
- Mobilisation des jeunes lors de visites en entreprises organisées par la Mission locale, avec l'aide conjointe des parrains du fait de leurs réseaux professionnels et de la conseillère en charge des relations entreprise.
- Informations collectives lors d'ateliers spécifiques (DOIT, GJ) ou ateliers internes par des témoignages et interventions de chefs d'entreprises.
- Participation et mobilisation du public lors des forums emploi organisés sur le territoire.
- Intervention dans les établissements scolaires.

Enfin, les conseillers Mission Locale disposent d'une base de données annuelle sur les métiers en tension du territoire et sur les recrutements en entreprise.

En 2016, du fait du grand nombre d'actions de formation mises en place dans le cadre du plan 500 000, le CCTEP a créé un outil recensant l'ensemble des formations par organismes, financeurs avec les dates de démarrage afin d'amener plus de lisibilité aux prescripteurs, leur permettant d'anticiper les parcours de formation.

L'organisation des recrutements sur les actions de formation

En amont des informations collectives organisées par l'organisme de formation, le conseiller référent organise des réunions de travail avec les conseillers de la Mission Locale : information sur le calendrier des actions de formation, échanges sur les situations du public repéré, organisation d'ateliers spécifiques de préparation au recrutement.

Un affichage systématique de la programmation est assuré dans le hall d'accueil, ainsi que dans le « classeur de procédure » numérisé qui a été mis en place au sein de la Mission Locale pour optimiser les échanges de pratique et homogénéiser les pratiques de prescription au sein de l'équipe.

Des entretiens individuels sont programmés afin de présenter l'action et ses objectifs et pour s'assurer de l'adhésion du jeune à l'action, ou pour proposer des actions préalables de validation de projet. Ainsi, dans un souci de cohérence des parcours et d'équilibre dans le groupe de formation, seuls les jeunes dont le positionnement est acté par les conseillers sont invités à rencontrer l'organisme de formation.

Le référent essaie de participer en outre aux informations collectives organisées par les organismes de formation, et assiste aux entretiens individuels qui en découlent. Il valide, quand cela est possible conjointement avec l'organisme la liste des jeunes retenus. Cela a pour but d'optimiser l'entrée en formation de notre public qui se trouve de plus en plus confronté aux difficultés de « concurrence » lorsque placé face au public Pôle emploi. (Phénomène de plus en plus prégnant compte tenu de la crise et de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.)

Les entrées en formation Conseil Régional et Pôle emploi

	2015		2016		Evolution des entrées en formation
	Prescriptions Formation	Entrées en Formation	Prescriptions Formation	Entrées en Formation	
Nb de Jeunes accédant à une formation professionnalisante :	276	114	271	135	18%
dont Nb de Jeunes accédant à une formation pré qualifiante CRL	129	54	122	70	30%
dont Nb de Jeunes accédant à une formation qualifiante CRL	147	60	149	65	8%
Nb de Jeunes accédant aux dispositifs construction projet :	116	111	298	232	109%
dont Ecole de la 2ème Chance	92	54	70	50	-7%
dont DOIT (construction de projet)	24	24	110	59	146%
dont Evaluation Pour l'Action - DAVEN	-	33	49	49	48%
dont Compétences transversales			69	29	
dont Atout clés (remise à niveau)				45	

+ 18% d'entrées en formation professionnalisante

+ 109 % de jeunes suivis Mission Locale ont intégré des actions visant à construire leur projet

« DOIT » : un outil fort pour travailler les projets professionnels

Un outil formation dispensé par la Mission Locale pour travailler les projets professionnels

Dans le cadre des actions financées par la Région Lorraine, la Mission Locale propose un atelier d'orientation au sein de ses locaux.

Celui-ci a pour but d'aider le public, d'une part, à découvrir des métiers, faire émerger un projet professionnel et confirmer ce dernier à l'aide d'immersions en entreprise. D'autre part, l'atelier permet aux jeunes de prendre conscience de l'importance de l'aspect global de leur situation : la santé, le logement, le budget, etc...

Cet atelier s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, sortis du système scolaire sans qualification, ou titulaire d'une première qualification de niveau V ou IV. Une conseillère se charge de l'animation collective et accompagne le public pendant six semaines (à raison de 3 jours par semaine).

Pour l'année 2016, **6 ateliers** ont été mis en place. **59 jeunes** ont participé et ont eu l'occasion d'envisager des suites de parcours à l'issue de l'atelier : formations pré qualifiantes ou qualifiantes, contrats en alternance, emplois, etc...

- **Les 6 groupes de jeunes ont permis de réaliser les heures 2016 :**

- 3 965 heures de formation en centre
- 2 409 en entreprise

En effet, l'atelier a permis aux jeunes de découvrir des environnements professionnels inconnus, de se projeter dans des ambiances de travail, de diversifier leurs représentations et de mieux se connaître. Pour cela, nous leur avons proposé d'effectuer des recherches en binôme, des enquêtes métiers en groupe, afin de permettre une meilleure cohésion et de les inciter à prendre des initiatives. Ce travail a démontré leur capacité d'écoute, d'entre-aide, et de respect.

Dans un premier temps, le travail sur le projet professionnel a consisté à répondre à différents tests (Inforizon, Tests pour mettre en avant les compétences, qualités, intérêts et priorités dans la vie). Cela leur a permis d'établir un premier bilan personnel et professionnel.

Nous les avons également invité à la curiosité sur soi et le monde du travail en leur faisant découvrir les métiers porteurs, en les aidant à connaître le bassin de l'emploi et les dispositifs existants (cellule alternance, emplois d'avenir, services civiques...). Nous avons axé notre intervention sur la valorisation de leurs atouts et qualités afin qu'ils puissent reprendre confiance en eux.

De plus, nous les avons invités fortement à concrétiser leurs recherches théoriques en leur proposant des visites entreprises. Nous les avons confrontés aux réalités du monde du travail car, le but est de les intéresser à plusieurs domaines, et d'élargir leurs connaissances. Ils ont ainsi pu ensuite se consacrer à la



recherche de stage en entreprise pour valider leur projet.

Dans un second temps, notre rôle a été de les aider à comprendre l'importance de l'équilibre entre le personnel et le professionnel. En effet, l'atelier d'Orientation s'appuie sur une approche globale du jeune. Notre but est également de leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de

régler les problématiques sociales et familiales, afin de mieux appréhender, et d'être dans les meilleures conditions possibles pour travailler son insertion professionnelle.

C'est pourquoi nous avons fait intervenir des professionnels extérieurs pour traiter des sujets concernant la santé, le logement, le budget et le savoir-être.

• **Entreprises d'accueil de l'année 2016 :**

- Restaurant chez Mamie, Verdun
- Pôle Multi-accueil, Dieue sur Meuse
- Salon de coiffure l'île de beauté, Verdun
- Garage Volkswagen, Verdun
- Entreprise de menuiserie alu/PVC « Chaufer L'Honoré », Belleray
- Restaurant La Pataterie, Verdun
- Jardinerie Lombard, Verdun
- Leclerc Drive, Haudainville
- Office du tourisme, Citadelle souterraine, Verdun
- Centre Social et Culturel Glorieux, Verdun
- Ecole maternelle Jules Ferry, Verdun
- Centre Social et Culturel Kergomard, Verdun
- Garage Norauto, Verdun

- Entreprise Gallone, Verdun
- Bâti carrelage, Verdun
- Restaurant La pataterie, Verdun
- Magasin Follenvie, Verdun
- Entreprise de peinture et d'isolation, Bras sur Meuse
- Office National des Forêts, Malancourt
- E.I.M.A (Environnement Initiative Multi Activités), Verdun
- Ecole maternelle « Le Petit Prince », Etain
- Décathlon, Haudainville
- Codecom, Clermont en Argonne
- EMC2, Verdun
- Magasin Gémo, Verdun
- Fleuriste « Aux Iles Fleuries » Verdun
- Restaurant « Pasha Kebab », Verdun
- Magasin K Vert, Stenay
- Entreprise de soudure « Technique et Métaux », Génicourt
- Communauté de Communes du Centre d'Argonne
- Laneque Construction EURL, Verdun
- Familles Rurales, Clermont en Argonne
- Maison de l'Enfance, Belleville sur Meuse
- Verdun Chantier, Verdun
- Magasin Chaussea, Verdun
- Sté Naselle Lingerie, Verdun
- Centre Social d'Argonne (pouponnière), Les Islettes
- Crèche Câlins et Galipettes, Herserange
- Big Mat, Verdun
- A.F.P.A, Verdun
- Multi-accueil « Les Mini Collin », Etain
- Restaurant « Garçons Bouchers », Stenay
- AD Herbemont, Verdun
- Stéphane Espaces Verts, Verdun
- Ehpad « Les Lilas », Jarny
- Ecole maternelle « Jacques Prévert, Verdun
- Codecom Val Dunois, Douillon
- Tenneco, Etain
- S.E.V Côte Paquette, Haudainville
- Chocolaterie-confiserie « Terra Chocolata », Verdun
- Pâtisserie Dominique Cordel, Verdun
- Clinique Vétérinaire de la Paix, Belleville sur Meuse
- Cyberomania E.U.R.L, Verdun
- Entreprise de peinture Tones, Verdun
- SAS Addenet-Lamorlette, Belleville sur Meuse
- Ehpad Lataye, Etain
- Dr Yves Dhyvert (médecin généraliste), Etain
- Crèche « Les Petits Lutins », Belleville sur Meuse
- ADAPEIM (pôle hébergement), Verdun
- Maison de retraite Saint-Joseph, Verdun

Une implication forte sur les instances locales au service de la mission « Service public de l'emploi et de l'Accueil Information et Orientation »

La Mission Locale du Nord meusien est pleinement impliquée dans les différentes instances et groupes de travail locaux.

« Comité de Coordination Territorial Emploi Formation »

La Mission Locale est totalement impliquée aux travaux du CTEFP. Ainsi le diagnostic de public et de territoire effectué par la structure est intégré aux travaux et à la définition des plans d'actions. De plus, la connaissance du contexte socio-économique local et régional s'en voit accrue et permet une meilleure appropriation par les conseillers en face à face avec le public.

« Cellule apprentissage du Nord Meusien »

La Mission locale anime un groupe de travail autour du contrat en alternance. Il s'agit de développer et faciliter le recours au contrat en alternance sur tout le territoire. La majorité des structures intervenant dans ce domaine travaillent ensemble afin de mettre en commun les offres de contrats mais également articuler les parcours et faciliter l'accès aux formations.

GTEC « Nord Meusien »

La Maison de l'Emploi Meusienne, en réponse à une commande de la Direccte, a piloté une action de GTEC avec l'appui du cabinet AMNYOS. Il s'agissait de définir un plan d'actions s'appuyant sur les conclusions du diagnostic de territoire réalisé en 2014. La Mission Locale fait partie du comité restreint de pilotage afin d'assurer la prise en compte du public jeune et d'offrir son expertise du territoire.

Développement du Numérique

Dans le cadre de sa redéfinition de Charte de pays, le Pays de Verdun a défini un axe majeur sur le développement de compétences autour des nouveaux usages du numérique. Suite au succès de la première session de formation (à titre expérimentale), il a été décidé d'organiser une deuxième action de formation-métier, toujours financée par Pôle emploi. La Mission Locale participe à l'identification du public pouvant se positionner sur cette action de formation « WebOgreen » (formation de codage pour applications numériques) ainsi qu'au suivi de cette action de formation.

Service Public de l'Emploi Départemental

La Mission Locale est un acteur clé du SPE et participe pleinement à cette instance de pilotage des politiques publiques de l'emploi

Cellule Opérationnelle « Emploi d'Avenir »

La COTEA est une instance majeure pour le suivi et le déploiement des Emploi d'Avenir. 2016 a ainsi pu montrer une nouvelle fois que la Mission locale du Nord Meusien avait à cœur de poursuivre son travail qualitatif sur le sujet. C'est ainsi que le premier plan d'actions « préparation à la sortie » a été lancé en

octobre 2015 sur le Nord meusien. De plus, une action de coordination de prospection de nouveaux contrats a été lancée avec l'« AFPA transition » et la « Direction Territoriale Meuse de Pôle Emploi ». 2016 nous montre des résultats très positifs quant aux jeunes suivis dans le cadre de ces actions de préparation à la sortie.

Comité de pilotage départemental de l'IAE

Nous participons à cette instance locale afin de faciliter l'intégration et l'accompagnement du public jeune suivi par la Mission Locale.

Contrat de Ville du Grand Verdun

La Mission Locale est signataire. Elle est également au comité technique de suivi des projets (axe majeur sur les jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville)

Cellule Opérationnelle Territoriale du Nord Meusien(COT)

Instance de coordination des acteurs et des dispositifs de formation, la COT est constituée des représentants territoriaux du CR, PE, Direccte, Mission Locale, Cap Emploi ainsi que des référents de parcours et d'éventuels organismes de formation portant des qualifications.

Missions de la COT (en lien avec les analyses territoriales issues du CCTEFP) :

- Suivre les parcours de formation des stagiaires, l'articulation des parcours et la sécurisation des recrutements sur les actions de formation.
- Déterminer des éléments de suivi et d'évaluation des actions de formation
- Déterminer les publics et les profils des parcours de formation

En 2016, 11 COT ont eu lieu sur le territoire du Nord Meusien

Comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance du Grand Verdun

Cette instance, Présidé par le Maire favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

L'accompagnement social

La Mission Locale, c'est un accompagnement global autrement dit la prise en compte des besoins en compétences mais également des besoins sociaux. C'est pourquoi un travail partenarial est mené afin de faciliter l'accès à l'information et aux dispositifs œuvrant à la résolution de problèmes d'urgence sociale.

Trois grands domaines sont notre quotidien pour lever les freins à l'insertion et à l'autonomie : le logement, la santé et les aides financières.

Le logement

L'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'insertion passe également par la prise en compte des difficultés d'accès au logement et à la recherche de solutions d'hébergement adaptées à la situation des jeunes. Pour cela, la Mission Locale s'appuie sur son réseau de partenaires acteurs du logement du territoire et au-delà si nécessaire.

Plusieurs structures d'hébergement sont présentes sur le territoire et travaillent avec nous :

Le CHRS de l'A.M.I.E qui répond à un besoin d'hébergement d'urgence et de prise en charge pour les personnes en situation de rupture et nécessitant un accompagnement social.

En outre, *l'AMIE (dans le cadre du dispositif ALT) et le FJT de Verdun géré par l'Accueil des Jeunes* proposent des logements temporaires à destination des jeunes en insertion (en formation, en emploi, en contrat d'apprentissage, ...) moyennant une participation à l'hébergement ou un loyer.

Une plate-forme Loj'toit, portée par l'Accueil des Jeunes, a été créée en Meuse en 2014. Ce dispositif a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'accès à un logement ou à un hébergement. Une conseillère assure une permanence ½ journée par quinzaine à la Mission Locale de Verdun pour recevoir les jeunes du territoire. Elle intervient également sur l'atelier d'orientation de la Mission Locale pour de l'information et du conseil sur le logement et le budget.

Toutefois, cet outil va être remis en question en 2017, aussi la Mission Locale va se rapprocher du Conseil Régional Grand Est (financeur de la plateforme), de l'Accueil des Jeunes et de l'AMIE afin de construire une réponse Spécifique Nord Meusienne. Car un lieu référent d'information et de conseil pour les jeunes doit continuer à exister.

Ceci est d'autant plus important que suite au déploiement de la « Garanties Jeunes » en 2016 sur notre territoire, un engorgement de l'offre d'hébergement est constaté et des besoins supplémentaires de logement se font sentir.

Par ailleurs, la Mission Locale fait le constat de difficultés récurrentes à trouver des solutions d'hébergement en territoire rural, une carence qui constitue un réel frein pour les jeunes qui souhaiteraient accéder aux offres d'apprentissage.

La santé

En 2016 le travail a été poursuivi, pour répondre aux besoins des jeunes, notamment les plus précaires, la Mission Locale a organisé des actions de sensibilisation en matière de prévention, d'accès aux droits et aux soins, en partenariat avec les partenaires locaux (CARSAT, Centre de Médecine Préventive).

Des actions d'information et de sensibilisation sur des ateliers collectifs (DOIT) :

Avec le Centre de Médecine Préventive : action de sensibilisation pour présenter aux jeunes le bilan de santé.

Avec la CARSAT : action de prévention et d'information autour de l'accès à une couverture santé, l'accès aux soins et des thématiques spécifiques. Cette action a également eu lieu sur Stenay avec un groupe de jeunes du territoire.

Une convention locale a été signée entre AMILOR, la CARSAT et la CPAM (déclinaison de la convention régionale de 2015) a permis de rendre opérationnel un rapprochement au local entre les caisses et la mission locale. Ce partenariat vise à mieux informer les jeunes et les conseillers de la Mission Locale sur les droits et les dispositifs de santé et propose un accompagnement pour les jeunes qui ont besoin de faire des démarches à la CPAM. Enfin, la Mission Locale peut aujourd'hui s'appuyer sur un correspondant local dédié pour les situations complexes.

Les Aides financières

Afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches et leur parcours vers l'insertion, la mobilisation d'aides financières est souvent nécessaire pour faire face à des besoins primaires comme l'alimentation, l'habillement, des frais médicaux, ...ou pour pallier des besoins annexes à la formation ou à l'emploi comme les aides à la mobilité (permis, financement de titre de transport, location ou achat de véhicule...).

Les aides mobilisées sont principalement :

- **Le Fonds d'Insertion Pour les Jeunes (FIPJ)** est destiné uniquement aux jeunes en CIVIS. Mais les contraintes budgétaires liées à une enveloppe en constante diminution ne permettent plus que des dépannages à la marge. **De plus, ces aides ont disparues en 2017.**
- **Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)** devient notre principal recours pour couvrir les besoins des jeunes.

Le Fond d'Accès à l'emploi a pu également être mobilisé à la marge pour dans le cadre de reprise d'emploi ou de formation qualifiante (pour une aide aux frais générées par la reprise d'activité) lorsque d'autres financements ne pouvaient être mobilisés.

Les mesures d'accompagnement renforcé

Nombre de mesures

Il s'agit du nombre total de jeunes en programme (accompagnement renforcé) sur la période : tous ne le sont plus au 31/12/2016.

Dispositif	Répartition F/H		Total suivis
	Femme	Homme	
CIVIS classique	156	128	284
CIVIS renforcé	95	110	205
Emploi d'avenir	169	187	356
Garantie jeunes	25	17	42
PPAE	388	419	807
Parrainage	74	56	130
Total général	660	701	1361

**un jeune peut bénéficier de plusieurs mesures*

En 2016, **1361 jeunes** (contre 1235 jeunes en 2015) ont été concernés par les différents programmes d'accompagnement renforcé de l'Etat dont 564 d'entre eux ont pu en bénéficier pour la première fois au cours de l'année.

192 jeunes ont bénéficié **pour la première fois du contrat CIVIS** et c'est au total 489 jeunes qui ont bénéficié de ce programme en 2016 au sein de la structure.

Ces chiffres sont en baisse mais il convient d'ajouter une augmentation d'entrées en accompagnement confiées par Pôle Emploi et également les **42 entrées sur le nouveau dispositif « Garantie Jeunes »**. L'accompagnement « Garantie Jeunes » demandant un suivi plus que renforcé (car quasiment quotidien), a nécessité un investissement fort de 2 conseillers dégagés à temps plein sur cette mesure.

Concernant la cotraitance Pôle emploi, ce sont **294** jeunes (contre 276 en 2015) qui nous ont été envoyés par Pôle emploi pour que leur suivi soit effectué par la Mission Locale en 2015.

Plus d'un jeune sur deux a bénéficié d'un accompagnement renforcé

Le principe des mesures

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) / Mesure de l'Etat

Le "contrat d'insertion dans la vie sociale" (CIVIS) s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'à leur vingt sixième anniversaire) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales. Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une allocation ponctuelle pouvant être versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Ce dispositif disparaît en 2017 pour être remplacé par le « Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » (PACEA). Le principal changement sera le critère d'entrée puisque seul le critère pédagogique de besoin d'un accompagnement renforcé sera retenu (et non plus le niveau de qualification).

Le Parrainage

Le dispositif parrainage est avant tout fondé sur un réseau de solidarité entre des jeunes en recherche d'emploi et leurs aînés actifs ou à la retraite.

Le parrainage fait partie intégrante de l'offre de services de la Mission Locale pour aider les jeunes à cheminer vers l'emploi

Ce dispositif vise à faciliter l'accès et /ou le maintien à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles en les faisant accompagner par des bénévoles assumant le rôle de parrains. Selon les jeunes concernés, selon les besoins de suivi repérés par les conseillers de la Mission Locale, l'action des parrains est différente de celle des interlocuteurs de l'emploi. En effet, les parrains peuvent devenir des médiateurs, des initiateurs, des facilitateurs, des introducteurs, parfois des garants du sérieux. Leur action est un moyen complémentaire pour aider les jeunes à cheminer vers l'emploi.

Les parrains s'adressent le plus souvent à des jeunes qui n'ont pas de réseau relationnel. Aussi ils sont des personnes ressources susceptibles d'aider les jeunes à :

- Dépasser leurs peurs et oser,
- Surmonter les échecs, les obstacles à l'embauche,
- Conforter leur projet en les rapprochant du monde de l'entreprise
- Valoriser leurs compétences, expériences, connaissances
- Comprendre les attentes et les exigences du monde du travail

Actions menées par les parrains :

- Préparation à l'entretien d'embauche
- Remise à niveau
- Visite d'entreprises
- Accompagnement en Forum Emploi
- Co-animation d'ateliers recherche d'emploi

En 2016, la Mission Locale s'est beaucoup appuyé sur le réseau « CAP Parrainage » piloté par le Conseil Départemental. Ceci nous a permis de renforcer notre équipe de parrains bénévoles et en retraite par la sollicitation plus ponctuelle de parrains en activité.

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Pôle Emploi confie à la Mission Locale, dans le cadre d'une convention locale de partenariat renforcé, la mise en œuvre du « Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi » pour les jeunes demandeurs d'emplois. Les jeunes demandeurs d'emploi sont ainsi confiés à la Mission Locale afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement spécifique en réponse à leurs besoins. Les critères de prescription possibles vers la Mission Locale étant les suivants :

- Ne pas avoir de projet professionnel défini ou en inadéquation avec le marché du travail
- Connaître une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès ou au maintien à l'emploi
- Etre en absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi
- Avoir un niveau de qualification insuffisant au regard du projet professionnel

En 2016, deux nouveaux dispositifs d'accompagnement

Le dispositif « Garantie Jeunes » en 2016

Lancement du Dispositif « Garantie jeunes » en septembre 2016

Enfin, 2016 fut l'année de la mise en place, à titre expérimental de la Garantie Jeunes sur le département de la Meuse. Un lancement qui a demandé un travail et des investissements importants. Deux conseillères techniques d'insertion ont été détachées spécialement sur ce dispositif, ce qui a nécessité leur remplacement par l'embauche de deux nouvelles conseillères (diplômée CESF).

- **Locaux Supplémentaires**
 - Location Ecole Louise MICHEL (Quartier Les planchettes) par la Mairie de Verdun
 - 4 Salles : 1 accueil avec salle de détente et de repas + 3 salles pédagogiques
 - 10 PC portables à disposition des jeunes
 - 2 PC fixes pour l'accueil et secrétariat
- **Démarrage**
 - La quasi-totalité des dossiers présentés en commission d'attribution ont été validés
 - Le 1^{er} groupe de septembre (14 jeunes) a démarré le 30/08 : pas d'abandon, pas d'absence. Tous les jeunes ont trouvé leur 1^{er} stage d'immersion en entreprise
 - Le 2^{ème} groupe d'octobre (14 jeunes) a démarré comme prévu
 - Le 3^{ème} groupe de décembre (14 jeunes) a démarré comme prévu
 - Une large information a été diffusée auprès des partenaires locaux. *Via lettre d'information mais surtout de rencontres bilatérales et intervention en réunion d'équipe (travailleurs sociaux et Pôle Emploi). Ce qui nous a permis d'avoir des prescriptions de partenaires.*
- **Nouvelles actions**
 - Participation à la journée du 25 novembre sur « la violence faite aux femmes » en partenariat avec la DDCSPP et le CIDFF.
 - Recherche de solutions pour le développement d'aides d'urgences : plusieurs jeunes ont des difficultés à se nourrir et à financer leurs déplacements. Une rencontre a eu lieu avec le CCAS et une réunion de coordination a été organisée avec les acteurs locaux intervenant sur l'aide alimentaire. **Actuellement les jeunes peuvent bénéficier de colis alimentaires.**
 - Piste d'un fond Direccte pour des aides d'urgence (projet de convention sur Fonds de revitalisation)
 - Inauguration des locaux et du dispositif le 22 novembre, en présences des élus, partenaires et employeurs
- **Les ateliers dispensés**
 - Visite de Pôle Emploi (accueil par Didier André, chargé de projet insertion)
 - Ateliers de recherche d'emploi (co-animés par les Parrains de la Mission Locale)
 - Atelier prise de parole (par Sylvain Nova, comédien)
 - Simulations d'entretiens
 - Intervention d'Adecco et de Polyval Japiot
 - Présentation du marché de l'emploi (par la chargée de relations entreprises de la ML)
 - Atelier sur le droit du travail (par le CIDFF)

- Visite de la Foire exposition de Verdun
- Participation à la fête de la Science
- Les coulisses du Bâtiment
- Gestion du budget
- Atelier culinaire avec le centre Social Kergomard
- Intervention sur la citoyenneté
- Intervention CARSAT, CMP et CPAM : parcours de prévention santé
- Intervention du CIDFF dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- Participation à la préparation de l'inauguration de la GJ : atelier cuisine avec le Poste de Garde, préparation Cocktails, organisation de la salle
- Participation à la réalisation du film présentant la GJ, avec le centre social d'Anthouard Pré l'Evêque

- **Les heures d'immersion en entreprise**

Près de 40 entreprises mobilisées

2 356 heures réalisées en 4 mois

- **Les premiers résultats de sortie** au 31/12/2016 (après 4 mois)
 - Emploi : 2
 - Contrat en alternance : 2
 - Entrée en formation : 8
 - Pistes d'emploi sérieuses : 6

« Cellule Apprentissage » et dispositif « Réussite apprentissage »

La Mission Locale s'est inscrite dans la politique portée par l'Etat et le Conseil Régional pour la relance et le développement de l'apprentissage en Meuse. Pour se faire, elle a déployé en 2016 le dispositif « Réussite apprentissage » afin de préparer ces jeunes à intégrer dans les meilleures conditions des entreprises en contrat d'apprentissage, de les rapprocher des besoins en recrutement des employeurs et de les accompagner ainsi que leurs employeurs dans les premiers mois du contrat. C'est donc avant tout un parcours d'accompagnement du jeune et de l'entreprise.

Ce parcours comprend trois phases d'accompagnement :

1. Diagnostic approfondi de la situation du jeune
2. Accompagnement vers l'apprentissage
3. Sécurisation du parcours du jeune

Résultats « Réussite apprentissage »

Le public accueilli :

205 jeunes orientés vers le dispositif, dont **135 jeunes accompagnés dans leurs démarches de recherche de contrat.**

Les situations à l'issue :

- Stages d'immersion en entreprise : 52
- Actions collectives : Atelier orientation (7 jeunes), Action formation GRETA (12 jeunes)

- **73 contrats en alternance signés** : 48 Contrat d'Apprentissage et 25 Contrat de professionnalisation
- 14 jeunes en formation
- 4 retours en formation initiale
- 6 jeunes entrés en DIVA
- 2 jeunes entrés en « Service Civique »
- 1 jeune entré en « Service Militaire Volontaire »
- 5 jeunes ont connu une rupture de contrat et sont sans solution depuis
- Emplois directs : 8 en CDD, 2 en CDI

En 2016, deux actions locales

Le Chantier-école « Apprentissage des gestes professionnels de base des métiers du Bâtiment »

Cette action est portée par la Mission Locale avec le financement du Conseil Régional Grand Est et les financeurs de la « Politique de la Ville ».

Les objectifs sont les suivants :

- Permettre à des personnes en quête d'insertion, de réinsertion ou de reconversion professionnelle de découvrir les gestes de base des métiers du bâtiment et de faire un premier pas dans cette voie professionnelle
- Préparer l'accès à l'emploi direct ou à la qualification par l'alternance ou à un stage diplômant de niveau V ou IV, conformément à un projet professionnel préalablement validé par :
 - des apports techniques et l'acquisition des premiers gestes professionnels
 - un travail particulier sur la mobilité, les savoirs être et les contraintes spécifiques liées à l'exercice du métier visé.

Cette action a démarré en décembre 2016 et se terminera le 07 juin 2017.

- Lieux de formation : Chantier principal : 47 /49 Rue St Sauveur à Verdun 55 sur le chantier porté par l'entreprise EIMA qui est porteuse de 3 lots : Plaquage, peinture et revêtements de sol.
- L'organisme de formation intervenant : GRETA Lorraine Ouest

12 jeunes suivis par la Mission Locale ont participé activement à ce chantier école

« Les compagnons de la mémoire »

Cette action a été portée par l'Association Meusienne de Prévention ; et dans laquelle la Mission Locale (avec le DAIP) a été partie prenante pour identifier les participants mais aussi pour assurer l'accompagnement vers l'emploi et la formation (poursuite de parcours).

L'objectif poursuivi par ce projet était de favoriser l'engagement et la montée en compétences de jeunes meusiens en difficulté par le biais d'un projet collectif de restauration du patrimoine, d'animation d'un parcours mémoriel dans le cadre des manifestations mises en œuvre pour le Centenaire de la Grande Guerre.

Autrement dit, il s'agissait de nourrir des perspectives de remobilisation, de valorisation et d'autonomisation chez des jeunes dont les difficultés cumulées freinent leur inscription dans une réelle démarche d'insertion professionnelles.

Ces objectifs ont été atteints :

- Par la valorisation de sites historiques et touristiques, où le jeune engagé dans un Service Civique est reconnu en qualité de promoteur du territoire et du devoir de mémoire,
- Par l'intermédiaire de chantiers et d'ateliers supports, où il s'inscrit dans une dynamique nouvelle et favorable à son insertion professionnelle,
- Par une démarche globale d'accompagnement, qui lui permet de (re) nouer des relations plus confiantes avec son environnement et les institutions nécessaires à ses projets de réussite.

La Mission Locale du Nord-meusien a travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel personnalisé. Elle a effectué des accompagnements individualisés par la mise en place d'une action collective « Atelier d'orientation » pour ce groupe et d'entretiens individuels. Elle a permis aux Volontaires de bénéficier de stages en entreprise au printemps et en été. Grâce à ce dispositif, certains ont trouvé une solution professionnelle, d'autres sont en voie d'aboutir, mais tous vont bénéficier du lien ainsi établi pour continuer un suivi efficace et en douceur à la fin de ce service civique.

7 jeunes suivis par la Mission Locale ont participé activement à cette action

Perspectives 2017

1. Poursuivre l'amélioration de l'offre de service au public

Toujours **chercher à rendre un meilleur service aux jeunes lorrains** de seize à vingt-cinq ans révolus rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

2017 sera l'année du redéploiement de notre offre d'information et de conseil sur la santé et le logement. Des thématiques devenus incontournables pour un accompagnement efficace du public jeune actuel parfois en grande précarité.

2. Accompagner les jeunes dans l'accès à la formation professionnelle (cf. la loi du 5 mars 2014)

Il s'agira de tout mettre en œuvre pour **permettre l'accès à la qualification dans un souci de sécurisation des parcours**, en vue d'une insertion durable (feuille de route de la 3ème conférence sociale pour l'emploi de juillet 2014). Pour cela nous nous attacherons à sécuriser la poursuite de parcours des jeunes par notre **implication forte sur ce nouvel outil de gestion de parcours territorial que sont les Comités Opérationnels Territoriaux**. 2016 a montré que nos prescriptions étaient de meilleure qualité et que les suites de parcours étaient beaucoup plus nombreuses.

3. Poursuite du travail sur le projet professionnel

Le dispositif « DOIT » a été largement développer en 2016 pour offrir plus de places pour travailler le projet professionnel. Il s'agit en 2017 de maintenir ce volume d'accompagnement malgré le déploiement de nouvelles offres de services.

4. Développer le recours au contrat d'apprentissage

Poursuite du travail engagé dans le cadre du programme Etat : « Réussite apprentissage ». Les objectifs de ce programme ont été atteints, à savoir :

- élargissement du vivier des jeunes prêts à s'investir dans l'apprentissage ;
- préparation ces jeunes à intégrer des entreprises en contrat d'apprentissage ;
- accompagnement des jeunes et les employeurs dans les premiers mois du contrat d'apprentissage pour faciliter l'accueil de l'apprenti et prévenir les ruptures anticipées de contrat.

2017 sera l'année de la consolidation du réseau de partenaires (via une identité et une communication locale commune) **afin de promouvoir cette modalité d'insertion sur le Grand Verdun**. De plus, grâce au soutien de l'Etat et du Grand Verdun (dans le cadre du dispositif « innovation pour la jeunesse »), les années suivantes devront également nous permettre d'atteindre les autres objectifs suivants :

- Promotion de l'apprentissage auprès des TPE et PME
- Promotion de l'apprentissage et des métiers porteurs sur le territoire et de cette voie d'accès professionnelle auprès des scolaires, des familles et des accompagnateurs vers l'emploi (*Structures de l'Insertion par l'Activité Economiques, Service Public de l'Emploi,...*)
- Coordination des nombreux acteurs (Maisons Familiales Rurales, Centres de Formation des Apprentis, Centre d'Information et d'Orientation, Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Régional, Pôle Emploi, DIRECCTE, Inspection

académique...) pour donner de l'efficacité aux nombreuses actions entreprises actuellement individuellement et sans réelles concertations

- Promotion de l'apprentissage et des métiers porteurs sur le territoire et de cette voie d'accès professionnelle auprès des structures associatives (sportives et Culturelles)
- Accompagnement dans l'emploi après la signature du contrat d'apprentissage pour jouer un rôle de médiation
- Harmonisation des pratiques de tutorat par les employeurs via un accompagnement des tuteurs et la promotion des bonnes pratiques passant au préalable par l'évaluation du tutorat pratiqué.

5. Déploiement de la « Garantie Jeune »

Après un démarrage réussi en septembre 2016, nous allons démultiplier notre action pour offrir cette opportunité d'accompagnement à plus de 100 jeunes.

En effet, cette modalité d'accompagnement assortie d'une allocation de ressources, nous a prouvé en 2016 son efficacité. C'est une véritable opportunité pour les jeunes du Nord Meusien les plus en difficultés.

6. Réinvestir les problématiques de logement et de santé

Ces thèmes sont devenus incontournables pour un accompagnement efficace du public jeune actuel, aussi nous allons construire des réponses à appels à projets avec notamment le soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Grand Est.

Quelques articles de presse

« La Mission Locale du Nord Meusien déploie le "Conseil en Evolution Professionnelle" afin d'offrir ce conseil dans les territoires ruraux ».

Article "Objectif Formation" de LorPm

Disparition de Bertrand Schwartz

« Donner à chacun sa chance et considérer que ceux qui ne sont pas formés ne sont pas les moins intelligents. »

De nombreux hommages se sont succédés depuis le décès de Bertrand Schwartz le 30 juillet 2016, à l'âge de 97 ans. Polytechnicien de formation, il était avant tout un chercheur mais également un homme qui s'est engagé tout au long de sa vie pour développer l'innovation pédagogique en prenant en compte la personne dans sa globalité et en plaçant le jeune au cœur de son action : *« Rien ne se fera sans les jeunes. [Toute politique] ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies. »*

Son rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, commandé par Pierre Mauroy en 1981 a fait date et l'a conduit ensuite à créer les premières missions locales en France. La ligne de conduite de ces structures : apporter aux 16-25 ans un accompagnement à la fois sur la formation, la recherche d'emploi mais aussi la culture, la santé ou les loisirs.

En 2011, l'UNML et le réseau des missions Locales ont créé, sous son patronage, l'Institut Bertrand Schwartz. Cet institut s'est fixé le défi de poursuivre son action grâce à un travail d'écoute, de partage, d'innovation avec les jeunes pour que la question de leur insertion reste une priorité.

¹ Bertrand Schwartz : L'insertion des jeunes en difficulté (rapport au Premier ministre), Paris, La Documentation française, 1981

Bertrand Schwartz en quelques dates :

- **26 février 1919** : naissance à Paris
- **1957 à 1966** : Directeur de l'École des Mines de Nancy
- **1959** : Directeur du Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES)
- **1969** : création de la revue Éducation permanente
- **1963 à 1968** : Directeur de l'Institut national pour la formation des adultes (INFA)
- **1989** : obtient le Grawemeyer Award, prix international d'éducation
- **1992** : fondateur de l'Association Moderniser sans exclure
- **2013** : Grand-croix de la Légion d'honneur

PLUS D'INFORMATIONS

www.institutbertrandschwartz.org

Agir pour la ruralité

Dans les territoires ruraux, les opérateurs en charge du CEP (Conseil en évolution professionnelle) ne sont pas tous représentés. C'est ainsi que la mission locale du Nord meusien et ses 9 permanences sont régulièrement sollicitées par tout type de public. Aussi, elle a décidé de s'organiser en interne pour répondre aux demandes des actifs meusiens.

Pour mémoire, le CEP se décline en 3 niveaux. Le 1^{er} niveau correspond à un accueil personnalisé permettant d'analyser la demande et de réorienter vers l'opérateur adéquat. Le niveau 2 est dédié au conseil personnalisé quant au niveau 3, il permet un accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel.

Concrètement, l'ensemble des conseillers de la mission locale du Nord meusien assure le niveau 1 du CEP pour tous les actifs du territoire (cf. accueil sans rendez-vous les après-midis) et les niveaux 2 et 3 pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Une conseillère spécifique, Morgane Floczek, diplômée d'un master Ressources Humaines et possédant une expertise dans l'accompagnement des emplois d'avenir, réalise les niveaux 2 et 3 pour les salariés de moins de 26 ans.

Cette organisation repose notamment sur la professionnalisation des conseillers et la mise à disposition d'outils adaptés permettant ainsi de réduire la fracture d'accès aux prestations de conseil dans une zone rurale.

PLUS D'INFORMATIONS

Mission locale du Nord meusien :
03 29 86 25 26



Morgane Floczek et Benoit Palisson

Préfet de la Meuse a ajouté 2 photos.

• 9 décembre 2016 •



GARANTIE JEUNE -

Jeudi 8 décembre 2016, Muriel NGUYEN, Préfète de la Meuse, a présidé le premier comité de pilotage Garantie Jeune à la Préfecture de la Meuse...

Communauté d'Agglomération du Grand Verdun • 22 novembre 2016 •



Ce soir étaient inaugurés de nouveaux locaux de la Mission Locale du Nord Meusien, mis à disposition par la Ville de Verdun, dans le cadre du dispositif national « Garantie Jeunes ».

Rencontre avec le 1er Ministre et le Maire de Verdun



Félicitations aux Jeunes de l'Association Meusienne de Prévention que la Mission Locale a pu également accompagner durant leur parcours. Un moment qui a permis de prouver une nouvelle fois que le travail partenarial et la volonté des jeunes permettent des rencontres inattendues encore quelques mois avant.

Mission Locale du Nord Meusien

• 6 novembre 2016 •

Le 3 novembre dernier, une rencontre a eu lieu dans les locaux de l'entreprise Colas EST à Damvillers. Elle avait pour but de réaliser le suivi des 4 contrats d'apprentissages signés en septembre 2016.

En effet, en avril 2016, la Mission Locale du Nord Meusien a été sollicité par M. DUCOFFRE Jean-Sébastien, chef de secteur de la société COLAS de DAMVILLERS, via notre parrain bénévole M. DOYEN Louis, ancien chef de centre COLAS Void Vacon, pour répondre à un besoin de recrutement de 4 contrats d'apprentissage, sur des profils maçon bâtiment et VRD (Voierie Réseaux Divers).

La Mission Locale du Nord Meusien étant porteuse du dispositif « Réussite Apprentissage », a mis en place un process de recrutement pour répondre à ce besoin, avec l'aide de notre parrain et de nos partenaires.



C'est à l'issue de ce travail que nous avons donc rencontré l'employeur, les tuteurs et les jeunes jeudi dernier, pour réaliser un bilan d'intégration des premières semaines passées.

Un temps d'échange nous a permis, de recenser les difficultés rencontrées par le jeune et les tuteurs afin de préparer l'année prochaine.

L'assemblée présente a convenu que le travail qui avait été réalisé avait permis de répondre à tous les objectifs que nous nous étions fixés. Ceci a donc permis d'offrir de belles opportunités d'emploi, de qualification et de carrière pour les jeunes qui ont intégré le Groupe COLAS.

Cet échange a également été l'occasion pour M. DUCOFFRE de rappeler aux jeunes embauchés ce qui était attendu d'eux et l'avenir qui s'ouvrait dès leur obtention de diplôme.

Cette action partenariale sera renouvelée pour 2017 afin de permettre à d'autres jeunes de bénéficier d'un nouvel avenir professionnel.

La Mission locale du Nord Meusien planche sur un nouvel accompagnement des jeunes

La Mission locale du Nord meusien est désormais plus visible sur le territoire. Et planche sur un nouvel accompagnement des jeunes.

Le 06/08/2016 à 14:00

Photo HD Philippe Colautti, président et Benoît Palisson, directeur de la Mission locale veulent plus de lisibilité sur le territoire. Photo Franck LALLEMAND

Une réponse rapide aux jeunes. Voilà ce qu'ont mis en place à leur arrivée aux commandes de la Mission locale Philippe Colautti, le président et Benoît Palisson, le directeur « A sa première venue dans nos locaux nous voulons que le jeune soit tout de suite pris en charge. Nous avons donc créé un poste de conseiller dédié à ce premier contact. Ce qui n'était pas le cas avant. » Si un jeune en difficultés a le courage de pousser une porte un jour, il vaut mieux, en effet, qu'il soit écouté tout de suite. Sinon il n'est pas sûr qu'il revienne...

Volonté également, devenir plus visible et se redéployer sur tout le territoire. « Nous sommes allés à la rencontre des présidents de codecoms, des élus. Et visiblement il le fallait puisque la maire de Boulogny, par exemple, ne savait pas où se trouvait notre antenne dans sa commune », souligne Philippe Colautti. Nouveau logo, site internet, page facebook : il a fallu travailler la communication en débloquent 5.000 €.



Une sorte de RSA pour les - de 25 ans ?

Grâce au fonds social européen, la Mission locale a pu embaucher un autre conseiller : l'équipe a donc été renforcée notamment sur les antennes décentralisées. « Aujourd'hui, on a trois conseillers qui tournent sur cinq antennes », développe Benoît Palisson. La Mission locale est désormais également plus présente dans la politique de la ville. « On participe aux réunions, notamment dans les centres sociaux. L'idée, c'est d'aller vers notre public. »

Enfin, la mission locale va expérimenter « la garantie jeune ». Si ce dispositif est inscrit dans la loi Travail, il n'est pas encore homologué. Et la Mission locale avait d'ores

et déjà demandé à la préfecture de la Meuse, en février si elle pouvait l'expérimenter. Le principe : accueillir des groupes de 12 à 14 jeunes, coachés toute l'année avec des temps de formation et des stages en entreprise. « Ce dispositif est à destination d'un public vulnérable, déscolarisé avec des risques d'exclusion. » Une commission rassemblant des représentants du Conseil départemental, de la mission locale, de Pôle Emploi, de l'État décidera d'intégrer tel ou tel jeune dans le dispositif, en fonction de son dossier. « En échange, il touchera 400 € par mois. Et on le briefera sur la gestion d'un budget. » La loi, en cas d'absentéisme, les retire d'office du dispositif. « Il y aura des ajustements à faire, on connaît notre public. On ne va pas les virer à la première incartade », prévient cependant Philippe Colautti.

Sachant que la Mission locale veut donner leur chance à tous les jeunes du territoire, de Verdun jusqu'aux confins du nord meusien...

Emilie FIEROBE

La Mission Locale en action sur le territoire d'ETAIN et aux côtés des entreprises locales.

Étain

Visite d'entreprise avec la Mission Locale

L'atelier du jeudi 23 juin au sein du centre socioculturel préparé par la Mission Locale consistait à préparer la visite de l'entreprise Tenneco (dont l'activité principale est le Cintrage de tubes d'échappement pour automobiles), qui a eu lieu le lendemain vendredi 24.

La Mission Locale a décidé de mettre en place cette visite pour faire découvrir le secteur de l'industrie aux jeunes du territoire, et les différents métiers possibles.

Pour rappel, la Mission Locale est une association, qui a pour missions d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes de 16 à 25 ans, en démarche d'insertion professionnelle et sociale.

Une permanence est tenue sur Étain, dans les locaux du Centre Social, tous les mercredis et jeudis, pour être au plus près des jeunes demandeurs d'emploi et de les accompagner



■ Un vrai service de proximité pour les jeunes du secteur.

au mieux.

L'objectif de cette visite était également de proposer

« des profils jeunesse » à l'entreprise Tenneco, pouvant répondre à leur futur

besoin, de proposer des périodes d'immersion, pour que le jeune puisse être en

situation de travail, se rendre compte des conditions de travail liées à ces métiers, etc.

Morgane Floczek, chargée des relations entreprises à la Mission Locale témoigne : « De nos jours, nous savons qu'il est difficile pour un jeune d'intégrer le monde du travail, les employeurs sont de plus en plus exigeants, veulent des personnes qualifiées et expérimentées », dit-elle. « C'est donc le rôle de la Mission Locale, de proposer des profils jeunes avec les différents dispositifs, comme le contrat Emploi d'Avenir, l'apprentissage, ou autre contrat aidé pouvant permettre au jeune à s'insérer sur le marché de l'emploi. Nous tenons donc à remercier l'entreprise Tenneco, le directeur, M. Buignier et la coordinatrice des ressources humaines, Mme Viarre, de leur accueil et de leur disponibilité ».

Mission Locale du Nord Meusien

• 9 novembre 2016 •

La Mission Locale, conformément à la stratégie définie par son conseil d'administration, a largement développé son action sur les territoires depuis 2016. Dans cette optique, de nombreuses actions délocalisées ont eu lieu depuis quelques mois. C'est au tour de l'E2C d'offrir une action délocalisée avec des jeunes de la Mission Locale

L'EST RÉPUBLICAIN | LUNDI 31 OCTOBRE 2016

STENAY ► Val dunois / Argonne

Stenay

Une antenne de l'école de la deuxième chance

La Mission Locale, conformément à la stratégie définie par son conseil d'administration, a largement développé son action sur les territoires depuis 2016. « En effet, explique son directeur, Benoît Palisson, il s'agit de permettre une réponse de proximité et rapide pour les jeunes en demande d'insertion ».

Dans cette optique, de nombreuses actions délocalisées ont eu lieu depuis quelques mois : atelier CV à Stenay, atelier CV à Montmédy, visite de la papeterie Munksjö, information collective pour l'accès au dispositif « Garantie Jeunes », information collective pour le recrutement EHPAD Jean Guillot et prochainement l'action de formation « Compétences transversales » sur Stenay devrait démarrer. À côté de ces actions collectives délocalisées, la Mission Locale a également développé des accompagnements

individuels via ses permanences régulières, les mardis et les mercredis à Stenay et les jeudis à Montmédy. « À ces permanences sur RDV, a été également développé un accueil sans RDV sur Stenay les mercredis après-midi tous les 15 jours pour permettre une réponse rapide aux demandes des jeunes du territoire ».

Démarrage en novembre

Toujours pour poursuivre cette logique territoriale, un travail partenarial a été engagé avec l'école de la deuxième chance de Verdun. « Aussi une action en partie délocalisée sur Stenay va débuter début novembre au 8, rue de Münsterstadt. En effet, l'E2C et la Mission Locale sont confrontés à d'importants problèmes de mobilité de notre public ; c'est pourquoi nous avons émis le souhait de délocaliser un groupe sur ce territoire. Grâce au soutien



■ Les permanences de la Mission locale se déroulent à la Codecom

du maire de Stenay et du président de la communauté de communes, l'E2C a recruté 12 jeunes suivis par la

Mission Locale pour démarrer l'action début novembre. Le public des jeunes de 16 à 25 ans voit ainsi l'offre de

services d'accompagnement se renforcer ». Pour en savoir plus, direction la mission locale à la codecom.

CLERMONT-EN-ARGONNE

LA MISSION LOCALE SOUTIEN LES JEUNES



27/06/2016 à 05:00

Partager

6

☆☆☆☆☆

Vu 19 fois



Marc, conseiller en insertion socioprofessionnelle, a animé la réunion.

Le 24 juin, en mairie, la Mission Locale Nord Meusien a proposé aux jeunes du territoire d'Argonne, de 16 à 25 ans, de participer à une réunion d'information, animée par Marc, conseiller en insertion socioprofessionnelle. Dix-huit jeunes ont répondu favorablement à cette invitation qui a pour but de faire connaître à un public de jeunes en recherche d'emploi, les ressources mises en place par la Mission Locale dans le cadre du programme Jeunes et Ruralité, financé par le Fonds Social Européen.

Cette instance a pour rôle d'accompagner les jeunes, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, en leur assurant un suivi personnalisé et global. Elle les aide à chaque étape de leur projet : définir leur orientation professionnelle ; trouver une formation adéquate au métier envisagé ; obtenir un emploi grâce aux ateliers thématiques (rédaction de lettre de motivation, CV, préparation aux entretiens d'embauche), en mettant à leur disposition des offres d'emploi, notamment des Emplois d'Avenir.

Ceux-ci, gérés par la Mission Locale, permettent une insertion professionnelle grâce à un contrat CDD de 1, 2, 3 ans ou CDI, avec une durée de travail de 26 à 35 heures et une rémunération de base du SMIC.

Dans ce cadre, le conseiller leur a présenté de nombreuses possibilités d'emploi dans des secteurs variés, de la boulangerie et confiserie à l'entretien des locaux. D'autres dispositifs ont été exposés comme le parrainage d'un aîné bénévole ; le service militaire volontaire qui favorise l'accès à l'emploi grâce à une formation comportementale et civique, une formation au permis de conduire et brevet de secourisme, l'acquisition de compétences professionnelles et une remise à niveau scolaire, un entraînement physique progressif ; l'apprentissage avec une alternance entre travail en entreprise et suivi de cours en établissement de formation.

Le conseiller a précisé son créneau de permanence, tous les vendredis, de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie.

TAGS : EDITION DE VERDUN | STENAY ET ENVIRONS | CLERMONT-EN-ARGONNE | LOISIRS

Damvillers



Séance d'information collective à la Mission locale

La semaine dernière, le nouveau conseiller de la Mission locale, Marc Jeannot a présenté la structure et ses différentes actions à un groupe de jeunes.

En page Montmédy

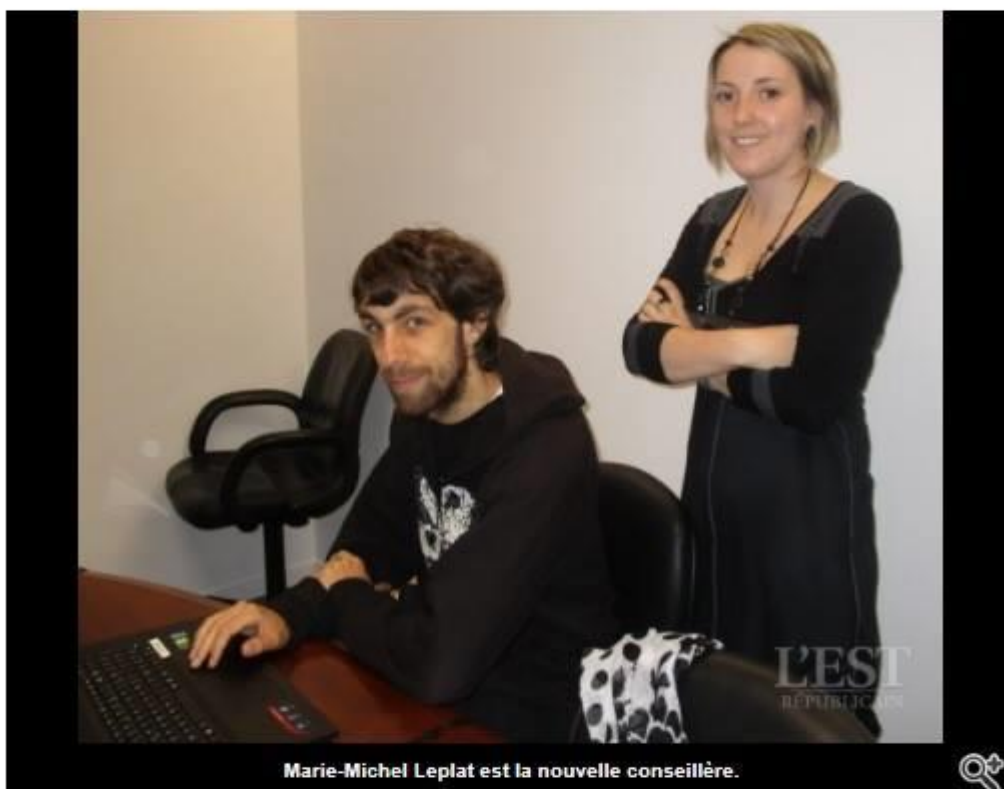
STENAY

STENAY : UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE À LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN



28/06/2016 à 05:00

☆☆☆☆ Vu 1 fois



Marie-Michel Leplat est la nouvelle conseillère.

La Mission locale du Nord meusien a pour mission de s'occuper des jeunes entre 16 et 25 ans, de les aider pour leur emploi, leur formation, leur orientation, leur santé, leur logement et leur citoyenneté.

La Mission locale assure neuf lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire, conseille sans rendez-vous et développe son offre d'ateliers collectifs.

Les objectifs affichés : proximité, rapidité de la prise en compte de la demande, animation collective pour doper la mobilisation des jeunes et une meilleure communication.

À Stenay, Marie-Michel Leplat, ancienne formatrice en Maison familiale rurale, remplace Isabelle Lecompte en tant que conseillère en insertion sociale et professionnelle. « Je suis deux jours par semaine à Stenay au pôle des services de la communauté de communes, le mardi et le mercredi ; le jeudi, je suis au centre social de Montmédy. »

Sur le secteur de Stenay Marie-Michel Leplat comptabilise environ 140 jeunes en demande d'accompagnement d'insertion professionnelle, de formation. « Notre volonté est d'être présent sur les territoires, d'offrir un service de proximité pour répondre aux besoins des jeunes. »

La Mission locale propose également des ateliers pour apprendre et échanger avec les autres : atelier recherche d'emploi, les clés de l'entreprise, d'orientation, mobilité, apprentissage.

Pour en savoir plus : www.ml-nordmeusien.fr

MONTMÉDY

MEUSE : LA MISSION LOCALE TIENT DES PERMANENCES À MONTMÉDY

26/06/2016 à 05:02, actualisé à 18:04

Partager

11

☆☆☆☆☆

Vu 128 fois



Marie-Michel Leplat accueille trois jeunes, ce jeudi.

En ces temps difficiles pour beaucoup de jeunes, la Mission locale du Nord meusien, tient ses permanences au centre social de Montmédy.

Cette association s'adresse aux 16-25 ans et se donne comme but d'aider les jeunes dans leurs démarches pour l'emploi, la formation, l'orientation, la santé, le logement et la citoyenneté.

On a rencontré Marie-Michel Leplat, salariée à la Mission locale de Verdun et plus particulièrement responsables des secteurs de Montmédy et Stenay.

« Il y a beaucoup de travail dit-elle et nous avons accueilli 45 jeunes à Montmédy et 140 à Stenay, notre action est vraiment d'épauler ces jeunes et les guider dans la recherche d'un emploi, notamment ».

Des permanences dans la commune

Les permanences à Montmédy se tiennent donc au centre social les jeudis de 9 h 15 à 16 h 15, sur rendez-vous en téléphonant au ☎ 03.29.88.25.26.

TAGS : EDITION DE VERDUN | MONTMEDY ET ENVIRONS | MONTMEDY | EDUCATION

Damvillers

La Mission locale donne clés et pistes

La semaine dernière la Mission locale du Nord meusien donnait une information collective aux jeunes dans les locaux de la Communauté de communes.

C'est Marc Jeannot, le nouveau conseiller de la Mission locale qui recevait le groupe de jeunes accompagné d'Estelle Latache la responsable de secteur. Marc Jeannot a présenté la structure point par point dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. Comme un projet professionnel se construit, ce conseiller sera présent lors de permanence à Damvillers pour trouver une formation, choisir une orientation afin d'obtenir un emploi. Il a notamment évoqué « L'emploi d'avenir qui est un contrat géré par la Mission locale, sous certaines conditions d'éligibilité mais également des offres d'emploi sur le secteur tout en apportant d'autres solutions comme le parrainage pour faciliter les contacts



■ Lors d'une réunion d'informations, M. Jeannot, nouveau conseiller de la structure, a présenté les différents dispositifs existants pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

(formation, stage, emploi) et préparer le jeune à un entretien ».

Il est à savoir que Verdun dispose de 4 parrains actuellement. Il existe par ailleurs

le SMV (Service militaire volontaire) qui favorise la formation professionnelle, scolaire et civique pour des stagiaires de 18 à 25 ans et des techniciens (CAP mini-

mum). Une prochaine réunion aura lieu à Verdun le 1er juin à 14 h 30 à la Mission locale.

Marc Jeannot a présenté également l'apprentissage

en alternance ainsi que le programme « Réussite Apprentissage » avec la possibilité d'intégrer des entreprises locales. Le conseiller s'est aussi attaché à présenter le nouveau dispositif « La garantie jeunes » qui s'adresse aux 18-25 ans sans emploi, non scolarisé et qui ne sont pas en formation. La durée d'accompagnement est d'1 an et commencera à partir de septembre 2016 avec l'obligation d'être disponible pour tous les ateliers proposés, une aide financière sous conditions est possible. Les deux intervenants de la Mission locale ont aussi parlé de la mobilité sur le territoire avec les nouveaux transports, horaires et tarifs.

📍 M. Jeannot assure une permanence tous les 15 jours à la CCRD, Communauté de communes de la région de Damvillers les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Contact au 03.29.86.25.26, ou par email : ml.nord.meusien@wanadoo.fr

SOCIAL - LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN ACCUEILLE DEPUIS MI-FÉVRIER UN « POINT ACCÈS AU DROIT » POUR LA JEUNESSE.

MEUSE : FACILITER L'ACCÈS AU DROIT POUR LA JEUNESSE

24/03/2016 à 07:00, actualisé à 09:57

Partager 32

Vu 150 fois



DUR L'OUTRE

L'EST
RÉPUBLICAIN

Votre avis nous intéresse

► Participez à notre enquête

2000 € à gagner !

harris interactive

« Mon employeur peut-il changer mes horaires de travail sans mon accord ? » Voilà le genre de questions que tous les jeunes se posent lors de la signature d'un premier contrat de travail. Et le fait est qu'ils ne savent pas vraiment vers qui se tourner pour obtenir les bonnes réponses. C'est désormais chose faite puisqu'un Point Accès au Droit (PAD) pour les jeunes a ouvert ses portes à la Mission locale du Nord meusien à Verdun, depuis la mi-février.

Entretiens individuels

Ceci résulte d'un travail de collaboration entre le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), la Mission locale du Nord meusien, le CDAD (Conseil départemental d'accès au Droit de la Meuse) et le ministère de la Justice. La signature de la convention ce vendredi-là finalise

l'initiative conjointe des différentes structures et répond aux attentes du territoire.

Le projet a vocation d'informer les jeunes sur des questions diverses relatives par exemple au droit du travail, de la famille, du logement ou aux titres de séjour. Le projet a l'ambition d'être un point de repère juridique pour les jeunes. Pour cela, ils auront droit à des entretiens individuels, et pourront participer à des activités collectives pour les sensibiliser au droit.

« Contrairement à ce que les gens peuvent penser, la Mission locale n'est pas une sorte de Pôle Emploi des jeunes, nous répondons à des besoins multiples », rappelle Philippe Colautti, président de la Mission locale du Nord meusien. Les jeunes pourront être dirigés vers le Point Accès au Droit à travers différentes structures, notamment les centres sociaux.

Anonymes et confidentiels

Le partenariat entre le CDAD, le CIDFF et la Mission locale est un véritable atout. « Il s'accompagne d'une plus grande force d'expertise pour informer la jeunesse », explique Fabien Son, président du CDAD et président du tribunal de grande instance de Bar-le-Duc.

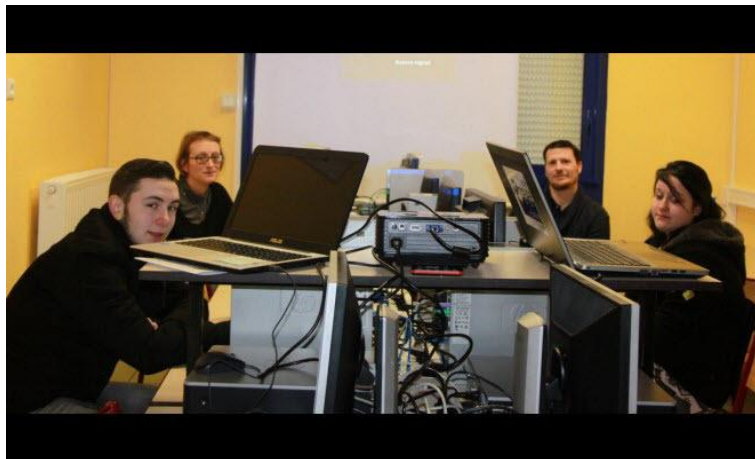
Ce projet est donc l'occasion pour les jeunes d'avoir un accès à l'information juridique à Verdun. Les permanences sont assurées par un professionnel du droit, Thomas Caussaint, juriste au CIDFF Meuse.

À noter que les conseils et les activités sont gratuits, anonymes et confidentiels et que les jeunes peuvent solliciter la Mission locale à tout moment. « La mise en contact sera très rapide », assure Carine Grand'Jany, du CIDFF.

Contact PAD Jeunes : tél. 03 28 86 25 26

Étain : la Mission locale du Nord meusien « en action sur les territoires »

Le 13/03/2016 à 05:00



Julien Dupuis et Mélanie Weber (en arrière-plan) accueillent les jeunes.

Mélanie Weber de la Mission locale du Nord meusien a fait une intervention au centre socioculturel en faveur des jeunes du territoire. Cette intervention est une des démarches de la Mission locale « en action sur les territoires ». En effet, le conseil d'administration de la structure a souhaité donner une place plus importante aux actions sur les territoires ruraux.

Toujours plus proche

Si la Mission locale a toujours maintenu ses neuf lieux de permanences et assuré un service de proximité, il s'agit aujourd'hui de mieux répondre aux besoins des jeunes et des territoires. C'est pourquoi une nouvelle organisation du mode d'accueil et d'accompagnement a été mise en place depuis septembre.

Une nouvelle organisation qui s'accompagne d'une nouvelle offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion. L'atelier de ce jeudi-là est l'illustration de la volonté d'offrir un service plus complet en organisant des actions de formation collective sur les différents territoires en réponse aux besoins des jeunes mais également aux sollicitations des partenaires locaux.

Ces ateliers seront programmés régulièrement en fonction des besoins. En plus de cet outil d'animation collective, la Mission locale a souhaité offrir la possibilité aux jeunes d'être mis en relation immédiatement avec un conseiller lors des permanences téléphoniques tous les après-midi afin de prendre en compte la demande exprimée.



Mission Locale du Nord Meusien

3, rue Fernand BRAUDEL – 55100 VERDUN

E-mail : ml.nord.meusien@wanadoo.fr

Tél : 03 29 86 25 26

Fax : 03 29 86 32 78

Page facebook pro : Mission Locale du Nord Meusien

Site Internet : <http://ml-nordmeusien.fr>